



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

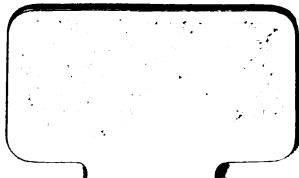
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

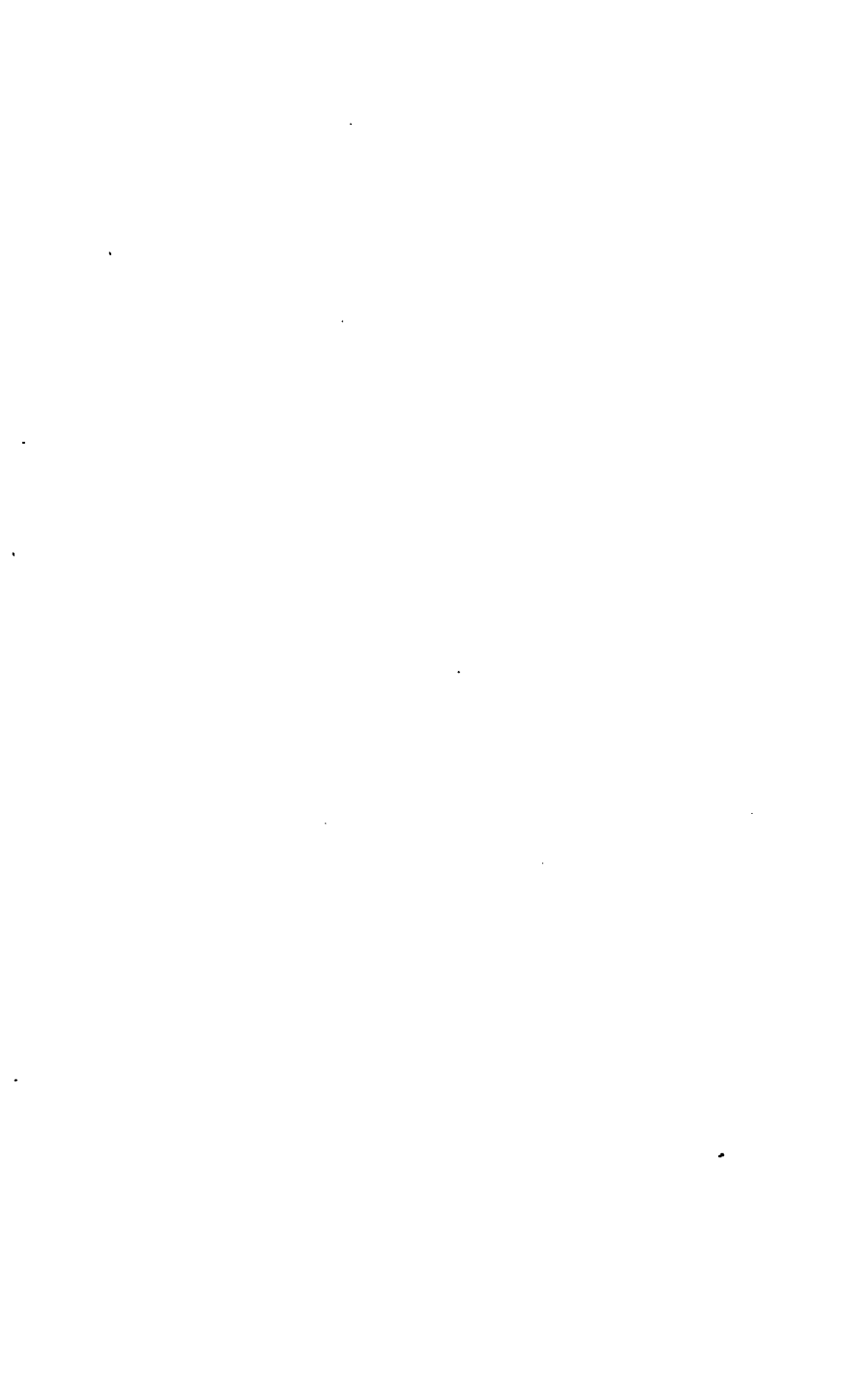
~~NS. 763.10~~



TNR 7082

~~B/O 7644-A:1~~





PRINSE DE TEROUANE

ET

HEDIN

Se vend

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE

52, RUE DE L'ARRÈ-SEC

A PARIS

1874



Brief et vray Récit
DE
LA PRINSE
DE
TEROUANE
ET HEDIN

Avec la Bataille faite à Renty
1553-1554

PAR
JACQUES BASILIC MARCHET
Seigneur de Samos

EN LATIN ET EN FRANÇAIS

Suivant les éditions imprimées

A ANVERS

1555



RÉIMPRESSION DÉDIÉE

A LA

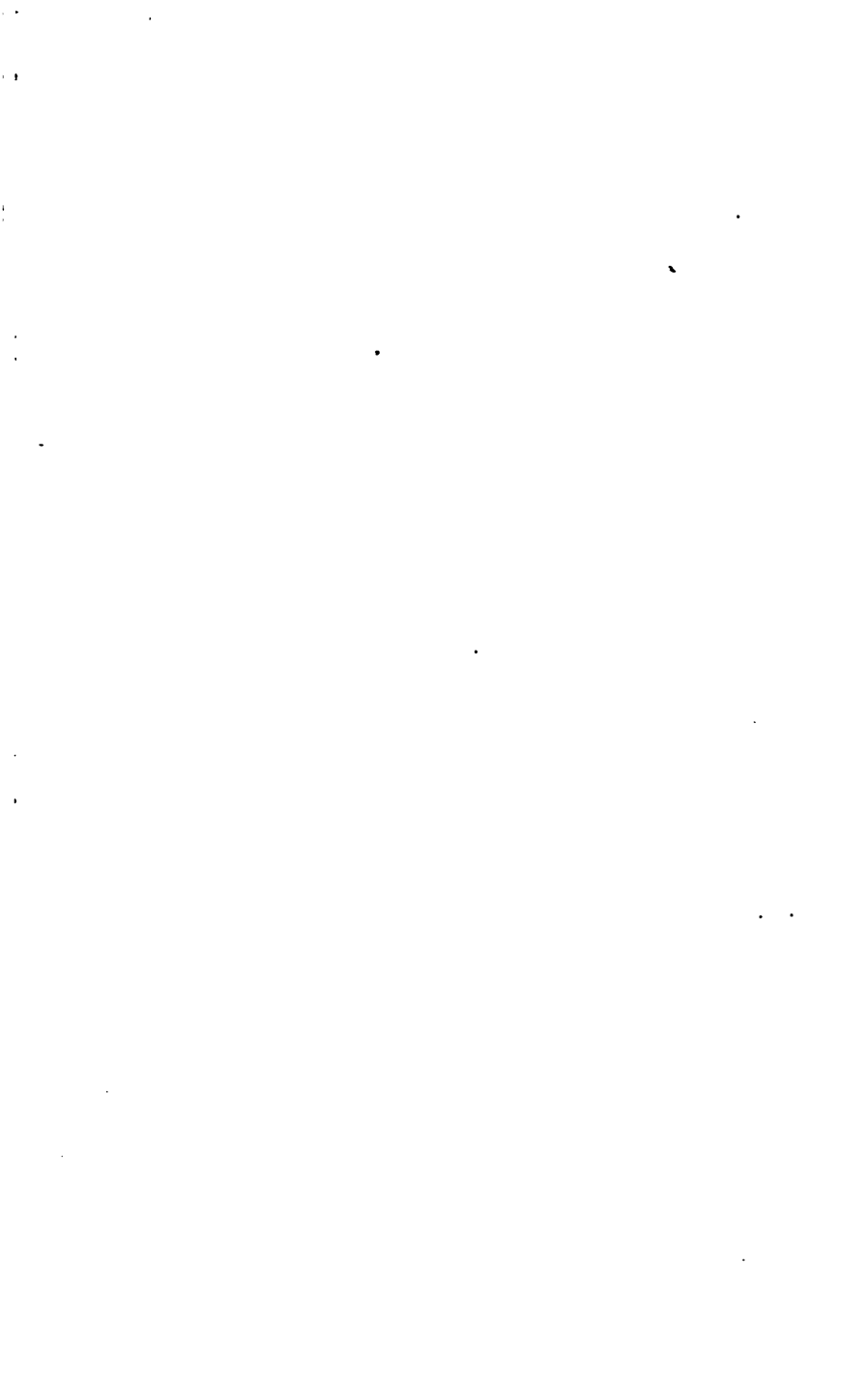
SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

par

FÉLIX LE SERGEANT DE MONNECOVE,

Membre titulaire de cette Société.

1874





L'OUVRAGE que nous réimprimons aujourd'hui a été écrit en latin par Jacques-Basilic Marchet, véritable capitaine d'aventures, d'origine grecque, qui s'était mis au service de Charles-Quint, & fut ainsi témoin oculaire des événements qu'il raconte; Jean Bellère imprima cette relation à Anvers, en 1555, & la même année, Christophe Plantin en publia une traduction française.

Le père Lelong, dans la *Bibliothèque historique de la France* (tome II,

p. 228), parlant de Jacques-Bafilic Marchet, dit que « cet auteur, après avoir mené une vie vagabonde, se fit reconnaître pour Vaivode de Valaquie, & fut affaffiné par ses fujets, le 5 novembre 1563, un peu moins de deux ans après qu'il se fut rendu maître de cette principauté. »

Quant au livre lui-même, le *Manuel du Libraire & de l'Amateur de livres*, par Brunet, s'exprime ainfi : « Marchet ou Marcheti (Jacques-Bafilic). Récit de la prise de Térrouane & Hedin, avec la bataille de Renti, & des exploits militaires faits depuis deux ans entre les Impériaux & les Français, traduit du latin. Anvers, Christophe Plantin, 1555, petit in-8°.

« Opuscule plus rare encore que le texte latin, sous le titre suivant :

« *De Morini quod Terouanam vo-*

*cant, atque Hedini expugnâtionem, de-
que prælio apud Rentiacum, & omnibus
ad hunc usque diem vario eventu inter
Cæsarianos & Gallos gestis, brevis
& vera narratio. Antverpiæ, Joannes
Bellerus, 1555, petit in-8°. »*

MM. Ruelens & de Backer, auteurs
des *Annales Plantiniennes*, publiées
de 1858 à 1865, dans le *Bulletin du
Bibliophile belge*, & tirées à part à
Bruxelles, en 1866, par les soins
de M. Heuffner, éditeur, n'ont pas
connu la traduction française & ne
la mentionnent pas dans leur tra-
vail.

Bien que la Bibliothèque de Paris
ne possède pas l'ouvrage original en
latin, nous ne croyons pas qu'il
soit très-rare; la Bibliothèque de
Bruxelles en renferme deux exem-
plaires; nous pourrions en signaler
plusieurs dans les collections des

bibliophiles artésiens, & cette réimpression est faite d'après l'exemplaire qui nous appartient.

Nous ne connaissons qu'un exemplaire de la traduction française, c'est celui de la Bibliothèque de Paris, qui a servi pour cette réimpression ; les bibliothèques de Belgique & de Hollande ne la renferment pas, & nous ne l'avons pas trouvée dans celle de Berlin ; on peut donc, à notre avis, la tenir pour rarissime.

La réimpression du texte latin & de la traduction française, que nous donnons aujourd'hui, présente par conséquent un intérêt réel, & nous espérons que ce récit, émanant d'un auteur contemporain, & concernant trois grands faits de guerre accomplis dans le nord de la France, sera favorablement accueilli par nos compatriotes.

Nous croyons devoir le dédier à la Société savante qui a eu l'honneur de rechercher, de conserver & de mettre en lumière les monuments de l'histoire de la Morinie. Ceux de ses membres qui ont écrit sur les événements dont notre pays fut le théâtre au xvi^e siècle citent l'ouvrage de J.-B. Marchet, sans lui donner toutefois plus d'importance qu'il n'en mérite. L'auteur est trop personnel & trop partial pour prétendre au titre d'historien, mais il a vu les lieux & les choses dont il parle, & cette circonstance rend son récit intéressant.

Thérouanne succomba le 20 juin 1553, Hesdin fut pris le 18 juillet 1553, & la bataille de Renty fut livrée le 13 août 1554. Nous écrivons ces lignes le jour anniversaire du désastre qui emporta la cité des Morins, à

l'endroit même où sont encore visibles aujourd'hui les traces de la cruelle victoire des Germains du XVI^e siècle.

FÉLIX LE SERGEANT DE MONNECOVE,
*membre titulaire de la Société des
Antiquaires de la Morinie.*



DE MORINI

quod Terouanam vocant,
atque Hedini expugnatione, deque præ-
lio apud Rentiacum, & omnibus ad
hunc vsque diem vario euentu
inter Cæsarianos & Gallos
gestis, breuis & vera
narratio.

Iacobo Basilico Marcheto,
Despota Sami Authore.

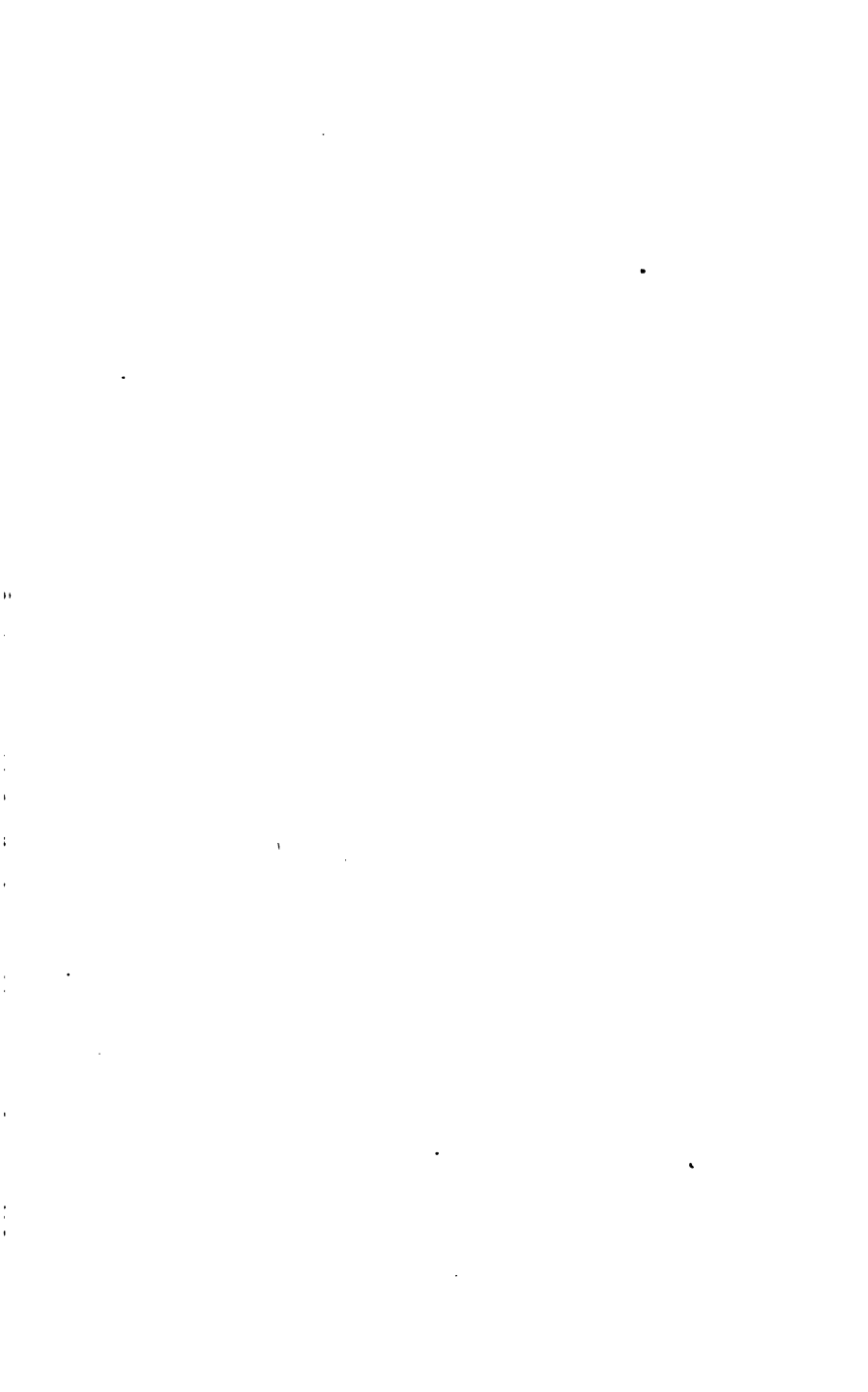
ANTVERPIÆ

Apud Ioannem Bellerum,
sub insigni Falconis

M. D. LV.

Cum Priuilegio.

**Ne quis hoc opusculum
præter Ioannem Bellerum in Cæsaris
dominio imprimat, alibiue impressum
intra biennium inter promercales ha-
beat, Cæsarea sanctione cautum est.
Antuerpiæ, xxviii. Februarii. 1554.
filio Brabantico.**





DE MORINI QUOD

Terouanam vocant, atque Hedini expugnatione, deque prælio apud Rentiacum, & omnibus ad hunc usque diem vario euentu inter Cæsarios & Gallos gestis, elegans & festiuus dialogus.

HERCVLES & NESTOR.

LONGUM iam temporis spacium, ô Nestor, vnà in beatorum insulis habitamus, ab iis molestiis voluptatibusque quibus est obnoxia hominum vita remoti sumus :

spe fore, ut aliquando noster is labor, non præsentibus modò hominibus, sed posteris quoque non ingratus videatur. Sunt quidem magni nominis scriptores, qui hæc quandoque & luculentius, & maiori eloquentiæ laude sint monumentis literarum consignaturi : sed quibus (quod vitium latissimè semper patuit) non tam exactè & verè, quàm eloquenter & præclare scribendi gloria quæfita fit. Quod cùm nobis minus præstare licuerit, in eo maximè duximus nobis elaborandum, ut quod plurimi semper fieri debet, nostram fidem facilè cuius probaremus, qui magis cognoscendæ veritatis studio, quàm lenocinio & splendore inani orationis ducerentur. Quicquid sanè hoc fit, infigne certe mei in Cæsarem studij & deuotionis monumentum, tibi, Rex potentissime, atque adèò illius non minus virtutis quàm gloriæ & potentiæ hæredi, dicandum censui. Neque verò firmiore præfidio niti nomen nostrum poterat aduersus obtrectatorum calumnias, quàm si tanti

*Regis autoritate, & aded præclarè de
Christiana religione meriti, hæc nostra
edenda in lucem curarem. Quod quidem
cuius suscepti à me laboris sit futurum
præmium amplissimum, ita hilari
ac læto animo accipiam, vt
eodem præfidio tectus,
sperem me quandoque
maiora aggres-
surum.
Vale.*





PHILIPPO,
Angliæ, Franciæ, Neapolisque
Regi, Fidei defensori,
Hispaniarum Principi
longè potentiss. &c.
Iacobus Basiliensis
Marchetus
S. D. P.

QUÆ CAROLVS. V.
Cæsar Augustus anno
superiore maxima cum
gloria in Morinis gessit,
quibus quidem rebus ge-
rendis omnibus in-
terfui, constitui literis mandare : summa

nunquam tamen tantam, atque hoc tempore, illustrium animarum multitudinem, atque adedò tam confertim ad nos confluisse recordor : fortè quòd viuentium aliqui, nostra vestigia sequentes, pro patria, pro liberis, pro aris & focis prælia faciunt, atque hac ratione alter alterius animam demittit ad Orcum : tu tuum de ea re iudicium, quæso, mihi exponas.

NESTOR. Ne mireris, ô Rex, tam frequentes modò aduentare animas : tanta enim, tamque acria nunc inter superos fiunt prælia, quanta nunquam nec in Asia, nec in Africa, nec in Europa, à maioribus vnquam sunt animaduersa.

HERCULES. Inueniuntur ne inter homines hac tempestate tot ac tanti heroes, quot quantosue nostra tulit ætas, eorum emulati virtutem & fortitudinem, qui tam magna prælia committant ?

NEST. Immo, illi quidem permulti.

HERG. Ego per Iouem post nostros illos Heroas nullum tanta præstantia inter homines esse putabam.

NEST. Cùm multi fuerint post nostrum sæculum, ô Hercules, qui maximas & præclaras res gesserunt, tum verò hac tempestate vir est superiorum omnium æquè & felicissimus & potentissimus, qui haud dubio à nostris originem ducit, & videtur illis esse æquandus : Carolum Quintum Imperatorem Rom. appellant, cuius Imperium latè patet in omnes orbis terrarum partes, cuiusque potentia tanta est, vt non solùm Germaniæ, Hispaniæ, Italiæ, Siciliæ, Neapoli regnis, Galliæ Belgicæ, totique Africæ, cæterisque Insulis, quarum non est numerus, nota sit : verùm etiam ad extremas Occidentales vsque Indias, nullis seculis antè cognitatas, virtute, fortitudine, & fortuna illius inuestigatas, protendatur. Caroli, inquam, huius Quinti virtus & felicitas, maiorum nostrorum virtutem non solùm æquat, sed etiam longè exsuperat & antecellit. Cuius præclara gesta à primis annis ad hæc vsque tempora, si enumeranda à me tibi sint, vix seculum

nobis sufficiat : illa tamen quæ duobus ab hinc annis ab illo plus quam humano ingenio gesta esse audio, te ignorare nolo. HERC. Quis nam tibi hæc ?

NEST. Signifer quidam equitum, (atros quos vocant) qui nuper admodum Cameraci accepto vulnere è viuis discessit : is omnia Heroi illi Adriano Croio Rutij Comiti interroganti de Terouana inclita & munitissima Morinorum Metropoli, cùm ipse adesset enarrauit. HERC. O Nestor, per Iouem te oro, ea quæ retulit in medium proferas.

NEST. Ille quidem omnia hæc : Terouanam urbem paucis ab hinc annis arctissimè obsessam, nullo ingenio, nulla arte expugnatam, nuper tamen ab exercitu huius inuidissimi Principis, cuius modò mentionem feceram, obsidione cinctam fuisse, tormentis bellicis propugnacula difecta, quibus malis nihilò magis illam terrefactam, primum impetum & oppugnationem fortiter susti-

nuisse, adeò vt fossæ propugnatorum sanguine maduerint.

Cæterum aduentante Philiberto Pedemontanorum Principe, altero velut Achille, tantam inter Gallos in vrbe obortam fuisse trepidationem, vt abiectis armis, portisque apertis, supplices per mœnia & aggeres manus porrigentes, certatim se suaque hostibus dederent : atque ita Cæsariani vrbe potiti, quamprimùm propugnacula, mœnia, omniaque totius vrbis ædificia iussu inuidiissimi Imperatoris diruerunt, & solo adæquarunt, adeò vt verissimè dicere possis :

*Nunc seges est vbi Morinum, resecandaque, falce
Luxuriat Franco sanguine pinguis humus.*

Exercitum deinde versus Hedinum, cuius arcem adeò Galli communierant, relictis in præsidio lætissimis militibus & magni nominis ac nobilitatis viris, vt inexpugnabilem crederent, traductum fuisse. HERC. Captumne est ab exercitu Cæsarianorum Hedinum Gallorum spes,

in quo tam fortes & strenui Heroes militarunt?

NEST. Imò, audi obsecro : dum bellicosissimus Pedemontanus Princeps, totius exercitus Cæsariani Imperator, dies noctesque tormentis bellicis, actis cuniculis, aliisque miris modis propugnacula deiiceret & introitum pararet, Galli in Hedino non minus quàm Terouanenses perterrefacti, amplius pugnare, militum robur experiri, & extrema perpeti nolentes, arcem semidirutam hostibus tradiderunt. Inter oppugnandum nobilissimus eques ille Horatius Farnesius in vallo stans, plumbea sphaerula iactus è viuis sublatus est. Arx militum Cæsarianorum opera est solo adæquata. Nobiles captiui, siqui aderant, in Flandriam ducti sunt : inter quos vnus è Magistris equitum Gallicæ, dictus à Marchia, Bulloniæ Dux, fuit. Hæc victoria tantam in vniuersa Gallia excitauit trepidationem, vt Parisensium permulti, relicta vrbe fuga sibi prospexerint.

HERC. Quid Gallorum Rex, cùm in tanta animi consternatione suos esse videret?

NEST. Numerosissimum illico conscripsit exercitum, impediturus ne Cæsariani ad interiora regni castra mouerent, Parisiensiumque animos, (quod ne cogitauerant quidem) vt nouissimè euenit, denuò consternarent. Verùm animaduertens Cæsarianos numero exiguo Dorlanum prætereuntes Hannoniam petere, confligendum cum illis data occasione duxit. Cæsariani cognito Regis consilio ad Valencenas pulcherrimam & munitam urbem, licet numero pauciores, animo tamen pares, commissuri prælium in planicie Regem aduentantem expectarunt.

Cæsar eodem fermè temporis vestigio ciuitatem ingressus est. Gallus cùm Carolum tantum Imperatorem, tui, ô Hercules, æmulum, monstrorumque domitorem, adesse intelligeret; illico despondit animum, acceptaque à tormentis bellicis & equitibus Cæsarianis maxima clade.

relictis hostibus tota nocte fugiendo se in Galliam recepit, innumeris in fuga amissis. HERC. Rediit ne Gallus instauratis aut reparatis ex interuallo viribus, coactisque iis qui fuga superfuerunt? Vir siquidem fugiens denuo pugnat : vt in vulgari est prouerbio.

NEST. Sub principium hyemis, cum Cæsaris copias in hybernis hinc inde dissipatas intelligeret, comparato exercitu hæreditarias Caroli Cæsaris prouincias ingressus, multis fœdè igne vastatis, haud mediocre damnum intulit. HERC. Potuit ne Carolus tantus Imperator, æquis auribus de tanto suorum excidio nuncios audire? NEST. Minimè ille quidem diu passus est hæc à Gallo fieri impunè : sed recedente tandem Rege circa Aquarij heliacum ortum, coactis ipse in vnum copiis, quas tum in hybernis dispersas habebat, Galliam ingressus, ferro & igne longè latèque per quatuordecim dierum spacium omnia vastauit, Regemque maiore longè clade affecit : quo

peractò ad vetera hyberna militem reduxit. HERC. Per Iouem, maxima inter viuentes hac tempestate geri, multa insuper de fortissimo hoc Imperatore audio: sed quid hoc anno acciderit, cùm tota historiæ series tibi nota sit, quæso mihi exponas. NEST. Neque verò quis facilè possit præclara huius anni Cæsaris gesta, breuibus enarrare: tamen cùm id ex me scire desideres, quæ pluribus esse compta potuerunt, sicuti a signifero accepi, dicturus sum.

HERCVLES. Obsecro.

NESTOR. Gallus inuidiosissimum Imperatorem arduis negotiis occupatum sciens, conscripto maximo exercitu regiones illas quæ in eius ditioe sunt rursus de improviso aggreditur, ac Marieburgo, siue de prodicione actum antea fit, siue id præfecti socordia acciderit, integro muro apertis illi portis ingressus est. Hoc oppidum superioribus annis, Serenissima Maria Vngariæ & Bohemiæ Regina exstruxerat. Hinc ad

*Dionantum impositis Marieburgo præ-
 fidiis castra traduxit, maximoque im-
 petu dies noctesque sine intermissione
 tormentis bellicis introitum parans, ar-
 cem oppugnauit: bisque per vim ingredi
 conatus maxima suorum iactura retroce-
 dere coactus est. Tandem cum Leodienses
 & pauci aliquot Hispani arcis præsidio
 reliæti, ac viribus destituti, Ruynas arcis
 ex bombardarum assidua iaculatione
 impetum diutius sustinere non possent,
 arcem certis conditionibus (quibus tamen
 Galli non steterunt) hostibus tradiderunt: ea
 postridie diruta, Dionantum & Bouinia
 oppida ad utramque Mosæ ripam sita,
 exusta sunt: horum alterum Cæsari,
 alterum Episcopo Leodiensi paret.
 HERC. Quid Cæsar, cum Gallum in
 prouincias suas ingressum videret?*

*NEST. Numerosum quamprimum circa
 Namurcum exercitum collegit adue-
 niente illo etiam illustri & generosissimo
 Gunthero Suarzburgensi Comite cum
 mille atris equitibus, supra quàm dici*

potest bene instructis. Gallus audiens Cæsarem, licet exiguum, viris tamen fortissimis instructum habere exercitum, deliberatoque committendi prælium esse animo, robur peditum & equitum Cæsarianorum non experiendum esse ducens, fuga sibi consuluit, atque in Galliam se recepit, obuia quæque in itinere igne deuastans : inter cætera Bincium, quòd eo loco serenissima Regina Maria suas ædes haberet, exuffit : & Marimontium quoque & hortos suo ac nobilium suorum ense turpiter vastauit : quanquam maximum in exercitu Gallorum frumenti aliarumque rerum esset penuria. Cæsar memor generis, virtutis, atque pristinæ suæ dignitatis, fortunam belli tentare statuens, illum maximis itineribus infectus ad Rentiacum arcem in Morinis sitam, quam frustra ille obsidens perpetua sphæricularum missilium eiaculatione se facilè expugnaturum sperauerat, offendit : castraque Cæsar ex aduerso hostilis exercitus ad quartam miliaris

partem collocavit. Admirabilis in distribuendis castris industria & peritia Beniecurtij Herois, & Ioannis Baptistæ Gastaldi tum perspecta est. HERC. Commissumne est ibi prælium? NEST. Minimè: locus enim propter montes, saltus, & subiectas valles planè fuit incommodus. HERC. Quid igitur vtrinque gestum est?

NEST. Gallus sine intermissione magnam tormentorum vim in arcis propugnacula iaciebat. Cæsar contrà alterum ex collibus, in cuius decliuitate saltus erat, in quo Gallus infidias collocarat, omnibus modis occupandum duxit: quamobrem altero ex quo isthic ventum erat die, traductis omnibus in planitiem copiis, instructoque pro loci ratione agmine, tumultuariam ex Germanis & Hispanis sclopetariis peditibus phalangem, pro alterius collis saltui vicini occupatione certaturam præmisit: quibus paucissimi admodum adiuncti erant grauioris armaturæ equites, qui illos ab

irruptione Gallorum equitum à tergo si opus foret, tuerentur. Dispositis in collis summitate maioribus aliquot machinis, longo temporis spacio fortuna ancipiti nullis referre pedem volentibus vtrinque atrociter pugnatum est : robur tandem & militum Cæsarianorum virtus, Gallos cedere, ac per saltum fuga sibi prospicere coegit. Perierunt in hoc conflictu innumeri ex Gallorum peditatu, strenui sanè milites, quorum cadaueribus refertum passim saltum cernere licebat. Perspecta hìc fuit inter cætera clarissimi illius & generosissimi Guntheri Suartzburgij Comitìs virtus, qui cum viginti grauioris armaturæ equitibus, audax & memorandum facinus aggressus, ducentos amplius sclopetarios pedites Gallos ex fuga sese in collis summitate colligentes, factò repente in illos impetu nullo è suis desiderato, dissipauit, atque fugæ passim mandare coëgit. Collis, sæuientibus interim Germanis & Hispanis in Gallos, dissipatos, occupatus est : quo factò trecenti atrì

equites, quibus Suarzburgensis Comes præerat, adiuncta peditum Germanorum phalange, eodem traducti sunt. Dum hæc ita geruntur, tantus inter Gallos obortus est paucor, ut reliquis prorsus quibus arcem oppugnabant machinis, planiciem ultra saltum occuparint, ibique aciem qualem metus & trepidatio permittebat, instruxerint: Rege ipso spectatore, qui in nouissima agminis parte albo equo conspicuus rei euentum exspectabat. Parta hoc die læta & incruenta victoria, magna Cæsarianorum gloria fuisset, ac tumque propè de tota esset Gallia: nisi Sinon quidam transfuga, hostibus iam fugientibus addidisset animum, facta fide trecentos tantum atros equites cum unica peditum phalange sclopetariisque nonnullis peditibus adesse, nullaque adhuc tormenta maiora traducta: quare illi tentandam in Cæsarianos irruptionem, priusquam totius exercitus moles aduentans iis subsidio esse posset: nisi rei bene gerendæ occasione neglecta, turpi fuga sibi consulen-

dum duceret. Hoc audito animum Galli quodammodo recuperarunt, deliberatoque irruendi in sclopetarios qui longius processerant animo, paululum prodire. At cum μεγαλοπρεπέστατος Suarzburgensis ille Comes, Gallum in sclopetarios irruptionem tentaturum prospiceret, trecentis suis equitibus pro loci ac temporis opportunitate instructis, aduolauit. Spectabatur in prima acie Comes Suarzburgensis, cui dextram tegebat Basiliensis Marchetus nobili apud Græcos loco ortus : sinistram verò, generosus Hugo à Schimberg; multique alij Comites & Barones, virique rei militaris peritia illustres subsequabantur. Ordinem Mauritius Fris vir fortissimus vnus prætergressus est : Galli his visis terrefacti, & metu torpentes steterunt. Vt primum se hostes conspexerunt Suarzburgensis obtulerunt, repente ille facto in Gallos magno cum clamore impetu, in quadratum Gallorum equitum agmen irruit, strenuè militis & boni Imperatoris officia exequens, dissipatum

in fugam conuertit. Dixisses tum Iouis fulmine taños hostes : nam veluti mala quæ iam maturuerunt ex arbore cadunt, ita ab equis deiecti concidebant. His cæsis ac fugatis, alia subitò Gallorum turma in Suarzbürgensis equites irruit, quorum impetum non solùm fortiter sustinuerunt, sed & illata maxima clade, sicuti priores, terga vertere coëgerunt, Rege turpem suorum fugam & stragem cum toto exercitu spectante. Totus deinde equitatus Gallicus vno impetu trecentos Cæsarium equites adortus est, cuius vim illi pugnando defessi, quippe quibus nec puluerem tormentis admouendi spacium daretur, sustinere diutius non potuerunt : recipere igitur se, & per saltum salutis suæ consulere coguntur. At Galli pedites nonnullos è Cæsarianis fœdè profligarunt, & collem denuo recuperarunt. Quem si curribus, cæterisque id genus impedimentis, pro ratione artis militaris, aduersus Gallici equitatus irruptionem communire studuissent, certa fuisset om-

nium qui ibi aderant testimonio penes Cæsarianos eo die victoria. **HERC.** Fuerunt ne multi in illa pugna interfecti?

NEST. In hoc conflictu Gallorum quamplurimi cecidère: tres verò inter cæteros, quorum loricæ auro, phaleræ holoserico splendebant, manu Comitum Suarzbürgensis interfecti sunt. Ex atris equitibus quatuordecim aduersis vulneribus concidère, læsi verò ad vnum omnes pristinam sanitatem recuperarunt.

HERC. Subsequentibus diebus pugnatum ne postea est?

NEST. Minimè: imò virtutem atrorum equitum formidantes Galli, postridie eius diei nocte intempesta obsidione arcis relicta, nullo tubarum tympanorumve excitato strepitu, fugerunt: multisque tormentis bellicis relictis ad interiora Galliæ se receperunt. Rex verò partem sui exercitus missam fecit, partem in hybernis continuit. Cæsar illos nihilominus infecutus, primò Auchiacum arcem (immixtis aliquot maioribus è tor-

mentis sphæris) expugnauit : dein traiecto Somona, qui Picardiam ab Artefia diuidit, ad Richerij fanum magnis itineribus contendit, omnique præfidio vacuum cepit & exussit, omnibus in itinere longè latèque ad mœnia vsque Abbatisuillæ Pontiuorum urbis igne fœdè vastatis. His actis veluti circino via in orbem facta, domum rediens, Dampetram arcem flumine & fossis munitam, aliaque oppida & arces inuadens, latè excitato incendio absumpsit, ac traiecto iterum Somona, ad quartam à diruto Hedino miliaris partem, inexpugnabilem urbem propugnaculis, valloque & fossis permunitam mira celeritate construxit & exædificauit. HERC. Quo nomine illa appellatur? NEST. Hedinfert. HERC. Fert nihil planè significare videtur : fortassis Hedinfort dicitur.

NEST. Nullo modo : Fert enim symbolum est Philiberti Emanuelis Pedemontanorum Principis, quod quatuor literis constans, perinde significat ac si

dixeris: Fortitudo Eius Rhodum Tenuit.
HERC. Num Galli ædificationem vrbs
impedire tentarunt, dum in perniciem
illorum exstrueretur?

NEST. Cæsariani equites dum vrbs
ædificaretur alternis fermè diebus circa
Monstriolum & Dorlanum munita Picar-
diæ oppida excurrentes, Gallos intra
mœnia & parietes latitare coëgerunt.
HERC. Dimissæ ne sunt ædificata vrbe
Cæsaris copiæ?

NEST. Minimè: sed impositis in no-
uam urbem præfidiis, totus exercitus
Auchiacum reduëtus traieëtio iterum flu-
mine Picardiam per alia loca ingressus
est, emensoque eodem die septem miliarium
itinere, Riu oppidulum præfidio Rheni-
grauij militum firmatum peruenit, per
medium velut ignem transire visus, pagis
vtrinqve ad quinque miliaria conflagran-
tibus, ad vnum diem quieti opera data
est: militibus Cæsarianis interim totam
oram maritimam vltra Riu depredan-
tibus & exurentibus. Aërem tum adeò

densus ex conflagratione fumus oppleuit, vt sole meridiano solito obscuriore cælum videri non potuerit. Post meridiem octo Gallorum equitum signa conspecta fuere, quos Cæsariani equites dicto citius insecuti, per tria miliaria perpetuo cursu, ad mœnia Abbatitsuillæ fugauere: tantus erat militum feruor pugnandique alacritas. Commendandus hoc loco venit Alfonso Pimentelius Hispanica nobilitate illustris, qui prouocato ad monomachiam Gallo equite, virum se fortem & heroicum exhibuit. Postridie Ambianum Picardiæ Metropolim, Vulcano omnia in itinere depascente castra traducta sunt. Ad Somonæ ripam constiterant Gallorum peditum & equitum aliquot cohortes, quò hostem à fluminis traiectu arcerent: quos adorti aliquot leuioris armaturæ Hispani equites, pugna velitari, illata maxima strage trucidarunt, captis nonnullis in flumine natantibus. Hoc in conflictu Ludouicus ab Auila Alcantarensis militiæ præfectus, & Gar-

cias Tribunus militum in hostes pugnando se viros fortes præstitere. Postridie Corbeiam itum est : Ambiani interim crebra tormentorum ex vrbe immiffione Cæfarianos persecuti sunt, sed nullam prorsus illis cladem intulere. Hinc Enchrium miles profectus, arcem eiusque turre maioribus tormentis difecit : dein Bapalmam Artesiæ propugnaculum peruentum est : quo die in oppida, arces, & pagos sæuiri igne defitum est. Ad Cameracum altera copiarum pars exauthorata est, altera in hyberna reducã.

Hæc sunt quæ de bello inter Carolum Cæfarem & Gallorum regem hac tempestate gesto, à signifero accepi. HERC. Faxit Jupiter, vt deuidis subactisque hostibus, breui ille tandem læta & incruenta potiatur victoria : quam consecutus, non dubito quin Græciam nostram, quæ olim cum tradendo cæteris gentibus præclaras artes, quibus animi excoluntur, tum res maximas terra marique gerendo diu illustris habita est, à

barbarie & tyrannide Turcica, qua multis iam annis premitur, liberaturus fit.

NEST. Idipsum mihi certè polliceor: singulari est enim & religione & pietate, ac studio quodam summo cum miseros calamitososque homines protegendi, tum eos qui iniusta tyrannide premuntur, à fœda seruitute vindicandi: quod non illi solùm est peculiare, sed toti familiæ proprium & innatum.

*Fortes creantur fortibus & bonis.
Est in iuuenis, est in equis patrum
Virtus, nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.*

Hoc enim Tuneti superioribus annis factitavit: nam supra viginti Christianorum captiuorum millia vrbe expugnata vno die à morte & Ænobarbi iugo caueris abditos vindicauit, quos quidem ad vnum se combusturos tyrannus comminatus esset. Vnum est, ô Hercules, quod silentio præteriri non potest. HERC. Obscuro te, ô Nestor, siquid inter narrandum omissum fit, in medium proferas. Num &

in Italia eodem modo à Carolo Cæsare bella geruntur? NEST. Maximè: cinãa est. n. (enim) obsidione Senarum vetusta Hetruriæ vrbs, quòd à Cæsare deficiens partes Gallicas receptis in urbem præfidiis fouerit. Magna Senenses commeatus inopia premuntur, in quam cùm Galli frumentum conscripto exercitu non ita dudum inuehere procurarent, Marchio Marignanus, vir summa fortitudine & præstantia Cæsarei ad Senas exercitus Imperator, accepta copiarum parte, hostibus obuiam processit, instruãaque acie breuem & elegantem, non quòd verbis virtutem viris fortibus adderet, nec vt ex ignauo milite strenuum, aut fortem ex timido, sed quò illos pristinæ virtutis memores esse hortaretur, orationem habuit. Tum clamore maximo signis infestis vtrinque concurrunt, tela è tormentis mittunt, cominus res geritur, maxima vi certatur. Germani antiquæ virtutis non immemores, in aduersos acriter insitère, donec hostibus partim cæsis, partim

fugatis, læta & optata viâoria Cæsarianus exercitus potitus est, tametsi Gallis numero longè inferior. Germani pedites aduersus Germanos & Heluetios cum Gallo militantes dimicarunt, quibus vno impetu profligatis, Hispanis peditibus rem fortiter gerentibus suppetias tulerunt, tormentorum crebram displosionem tanquam viri fortes contemnentes, fugatisque Aquitanis & Italis viâoriam Cæsari retulerunt. Quanta fortitudine, quantoque animi robore vtrinque dimicatum sit, ex eo liquet, quòd quem quisque pugnando locum sibi viuus delegerat, eum amissa vita corpore tegebat. Variè per omnem exercitum incesfit militum animos lætitia, quòd res præter sententiam Gallis successisset. Hæc sunt quæ ab eodem signifero accepi.

FINIS.

ΟΥΔΕΝ ΕΠΙΣΤΗΝΑΙ ΒΙΟΣ
ΣΧΕΘΛΙΟΤΑΤΟΣ.

A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns surrounds the text.

VN BRIEF

ET

VRAY RECIT DE LA PRINSE
de Terouane & Hedin, avec la Bataille
faite à Renti : & de tous les actes me-
morables, faits depuis deux ans en
ça, entre les gens de l'Empe-
reur & les François.

Par Iaques Basflic Marchet, Seigneur de Samos.

Traduit de Latin en François.

EN ANVERS,
De l'Imprimerie de Christofte Plantin,
pres la Bourfe neuue.

1555.

Avec priuilege.



AV TRES-PVISSANT

ROY PHILIPPE, ROY

d'Angleterre, de France, & de
Naples, Defenseur de la Foy,
Prince d'Espaigne, &c.

Iaques Basilic
Marchet.

I'AI entrepris rediger
par écrit, les choses que
l'Empereur Charles V.
a vaillamment faites
les années passées avec grande gloire
& honneur à Terouane, & aus enui-

rons (à l'exploit desquelles vaillances i'ay toujours esté présent) & ce, avec espoir que notre labour ne sera pas seulement agreable aus viuants, mais auffi à la posterité. Le n'ignore pas que autres personages de grand renom, ne doiuent quelque jour plus heureusement, & avec trop plus grande vertu d'eloquence consacrer par leurs écrits, les mesmes choses à la memoire future : mais je doute (vice qui toujours a trop amplement regné) qu'ils ne soient plustot enclins, à s'acquerir gloire & renommée par elegantement & magnifiquement dire, que par exactement & veritablement écrire. Laquelle chose n'estant pas en mon pouoir, je me suis en ce prealablement dispoté de faire diligence, que (ce qui toujours se doit le plus estimer) vn chacun defi-

rant pluftot ſçauoir la nuë verité de l'hiſtoire, que le delicat chatouillement & ornement de langage, puiſſe en tout facilement ajouter foy à noſtre dire. Or ceſtuy mien, tel quel : monument literaire, procedé d'une ſinguliere propenſiue deuotion, que j'ai enuers l'Empereur, vous ay-je voulu dedier (Roy trespuiffant) qui eſtes non moins heritier de ſes ſingulieres vertus, que gloire & puiffance. Et auffi à la verité, je ne pouuois garantir mon nom d'une plus ſolide ſauuegarde, à lencontre des calumnies des detracteurs, qu'en le faiſant par l'impreſſion mettre en lumière, ſous l'authorité d'un ſi grand Roy, & à qui eſt la choſe publique Chriſtiane tant redeuable. Et come ce me fera vn tresliberal loyer de mes entrepris labeurs, je le receuray auffi

d'une telle gayté & contentement
d'esprit, que sous la protection
d'une telle sauvegarde j'oseray
quelque fois entre-
prendre plus
grandes
cho-
ses.



L'IMPRIMEVR

au Lecteur.



OMBIEN que je soy certain (Ami Lecteur) que plusieurs mepriseront, ou bien du tout blameront l'Ortographe dont j'vse maintenant : Le desir toutesfois que j'ay toujours eu de fauoriser aus nobles esprits, qui par cy apres se voudront acquerir la conoissance de langue Françoise, joint avec l'approbation de plusieurs grans auteurs bien renommez, m'a poussé si auant, qu'il ne m'estoit pas possible de plus long temps souffrir (es auures pour le moins esquelles comme en cette cy, me sera par les propres auteurs la licence donnée) vn tas de lettres superflues, sans certaine loy debordantes, ouure le deu de la prononciation Françoise : non

que je soy ignorant qu'on nous pourroit opposer la derivaison des mots (qu'ils estiment sortir en leur premiere source du Latin) sembler montrer le contraire : mais les tant veritables raisons qui se repondroient aus opposeurs, sont de telle valeur, qu'il ne leur seroit possible (sans oppiniatreté) resister à l'encontre. Car, pour ne disputer longuement, quel besoin est il de retarder le Lecteur, occupé à l'intelligence du sens, par plusieurs lettres, lesquelles en lisant, non seulement ne doiuent estre exprimées par leur propre puissance, & qui mesmes le plus souuent sont totalement oisives : mais aussi qui, quelques fois, feroient entierement changer la naiue prolation & signification du mot, au quel ajoutées, on les voudroit prononcer. En quoy les Italiens & Espaignols doiuent estre grandement louez, qui, ores que le courant de leurs langues soit trop plus prochain de la fontaine Latine que cette cy, n'ont souffert (& principalement les Espaignols) aucune superfluité de lettre, bien que la source prochaine requit le contraire, que l'usage de prononciation n'eut premierement admis. Non que je veuille aucunement estre vn preuaricateur, en derogant au jugement des auteurs desquels je voudray par cy apres imprimer les œures. Avec

*aussi telle deliberation de ceder à celuy, qui par
vne autre meilleure & plus valide raison aura
euerty & confondu cette cy. Car (ainsi Dieu
m'aide) je n'entrepren telle chose pour quelque
nouueauté : mais seulement pour le soulagement
de tous ceus, qui, par l'intelligence des
langues & leçon des bons auteurs,
souhaittent le bien de la chose-
publique, & l'honneur de
notre ville. D'Anuers,
ce 27 de Iuin
1555.*

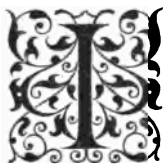


VN ELEGANT

ET GRATIEVS DIALOGVE,

de la prinse de Terouane & Hedin :
ensemble de la bataille faite à Renti,
& de toutes les choses, jusques à
maintenant aduenues par variable
accident, entre les gens
de l'Empereur, & les
François.

HERCVLES. NESTOR.



Ly a maintenant, ô Nestor,
vne bien longue espace de
tems, que, separez de ces
facheries & plaisirs, auf-
quels est subiecte la vie
humaine, nous habitons ensemble és Iles

bien fortunées, & toutesfois ne me fou-
 uient, que jamais vne si grande multitude
 d'ames illustres descendiſſent à nous en
 telle affluence que maintenant : y auroit
 il bien quelques vns d'entre les viuans,
 emulateurs de nos traces, & enſeignes qui
 feiſſent guerre pour la defence des Tem-
 ples & maiſons priuées, à cauſe de quoy
 l'vn chaſſât la vie de l'autre aus enfers ?
 Orie te prie m'en declarer ſur ce ton juge-
 ment. NES. Ne t'eſmerueille point, ô
 Roy, que les ames arriuent ores en ſi
 grand nombre. Car par nos predeceſſeurs
 n'ont onques eſté, ni en Aſie, ny en Affri-
 que, ny en Europe, obſeruées ou cognues
 ſi grandes & tant cruelles guerres, comme
 de preſent ſe font la haut entre les
 viuants. H. Peut on maintenant trouuer,
 entre les hommes, autant & tels Seigneurs
 de renom comme on a veu de noſtre tems :
 qui à l'imitation de leur vertu & magna-
 nimité, entreprennent d'auffi grandes
 guerres ? N. Ouy bien, & meſmes en grand
 nombre. H. Je n'eſtimois point (par Iupi-

ter) que, depuis iceus nos seigneurs tant renommez, il y eust entre les hommes, quelqu'un de si excellente vertu. N. Avec ce, que plusieurs ont depuis nostre tems vesçu, mettant heureusement a chef tres-grandes & excellentes entreprinſes, encore de present en est vn regnant, le plus heureus & puissant de tous ceus qui vivent au monde : & comme à la verité il est forty de nostre race, aussi doit il estre mis egal en honneur, au mesme reng des nostres. Ils le nomment Charles V. Empereur des Rommains : la Seigneurie duquel s'estent par toute la rondeur de la terre : & duquel aussi est la puissance telle, que non seulement elle se recognoit es Royaumes d'Allemagne, Espagne, Italie, Sicile & Naples, en la Gaule Belgique, en Affrique, & autres Iles innumerables, mais elle est aussi recogneue jusques aus dernieres Iles Occidentales, par auant de tout tems incognues, & par la vertu, excellente force, & heureus succes diceluy cerchées & decouertes. Le bon heur (di-je) prof-

perité & vertu de cestuy Charles V, non seulement font egaus à la vertu de nos ancestres, mais aussi la surmontent & outrepassent de bien loing. Les hauts faictz & vaillances duquel si, depuis ses commencemens jusques à maintenant, j'entreprennois deduyre par le menu, je n'aurois jamais faict. Je ne veus pas toutes-fois que tu ignores les choses que j'enten auoir esté, avec vne dexterité plus que humaine, par luy faictes depuis deux ans en ça. H. Qui te les a racomptees? N. Vn Port'-enseigne de gens de cheual (qu'on dit, de harnois noir) qui nagueres mourut à Cambray d'une playe par luy receuë. Iceluy (moy present) a de point à point tout compté au noble Seigneur Adrian de Croy Conte de Rut, qui l'interroguoit des affaires de Terouane, ville de grand renom, tresbien munie, & jadis capitale des Morins. H. Je te prie mon Nestor, au nom de Iupiter, nous reciter ce qu'il racomptoit. N. Il disoit toutes ces choses : La ville de Terrouane (qui,

quelques années par cy deuant estroicte-
ment affiegee, n'aüoit par aucune indus-
trie, ruze ou finesse peu estre vaincue) auoir
esté finablement circuite par l'exercite
de cest inuincible Prince dessus nommé,
& le siege mis tout à l'entour d'icelle, les
forteresses, bouluerts, bastillons, & rem-
pars auoir esté à coups de canon, ren-
uersez, abattus & ruinez. Pour lesquels
dommaiges non toutesfois espouantée, elle
a tant couraigeusement soustins l'impe-
tuosité du premier efforcement & assaut,
que les fossés furent tous ramoittis du
sang des deffendeurs : mais à la venue du
Prince de Piemont (qu'on pourroit nom-
mer vn second Achilles) vne telle frayeur
faist les François, dedans la ville, que
les portes ouuertes, bas mises les armes,
coururent sur les murailles & rempars :
& là se courbant à la foule, pour bailler
la main à leurs ennemis, auecques humbles
supplications pour leur vie, s'abandone-
rent franchement eus & tous leurs biens
à iceus. Les Imperiaus estans par ce

moyen faicts figneurs de la ville, abattirent (fuiuant le commandement de l'Empereur) au pluſtoſt, & raſerent toutes les fortereſſes, rempars, baſtillons & murailles, avec tous les autres edifices de la ville : de forte qu'on peut bien veritablement dire :

*Ou Terouanne eſtoit, eſt blé fauchable,
Par ſang François fertile, & admirable.*

Diſoit en apres, l'armée auoir eſté conduicte vers Hedin, le chasteau duquel auoient les François tellement fortifié & muny tout à l'entour, & ordonné de tels gendarmes a l'eſlite, avec pluſieurs grands Signeurs & gentilshommes de renom, qu'ils l'eſtimoyent inexpugnable. H. Hedin l'eſperance des François, là ou tant de vertueus & vaillants Signeurs ont manié les armes, a il eſté vaincu par l'armée Imperiale? N. Pour vray : or eſcoute je te ſupply. Cependant que le cheualeureus prince de Piemont Colonel de toute l'armée Imperiale bracquant, & jour & nuit

tirant l'artillerie, faisoit miner & par toutes autres industrieuses & merueilleuses manieres abbattoit les fortereſſes, & preparoit l'entrée : les François, non moins eſpouventez dedans Hedin, que auoient eſté ceus de Terouane, ne voulans eſprouuer la force & vertu des ſoldats, attendre & endurer les derniers refuges, rendirent le Chasteau demy abbatu à leurs ennemis. Pendant l'afſiegement, le noble Cheuallier Horace Farnefe frappé d'un boulet de plomb, alla de vie à trefpas.

Le chasteau fut en apres demoly par les ſoldats Imperiaux, & tous les Nobles, qui auoient eſté trouuez dedans, menez prifonniers en Flandres : entre leſquels eſtoit vn des capitaines d'hommes-d'armes, nommé De la Marche, Duc de Bouillon. Ceste victoire cauſa & excita vn tel eſpouuement par toute la France, que pluſieurs des Pariſiens, laiſſant la ville, prindrent la fuite. H. Que fiſt le Roy de France, voyant ſes ſubjects ainſi eſpouventez en tel effroy? N. Il aſſembla inconti-

nent vne grande armée, pour empêcher que les Imperiaus ne menassent le camp plus auant, aus interieures parties du Royaume, & par ainsi (ce qu'il n'auoient pas mesme pensé) fissent de rechef, comme dernièrement estoit aduenu, perdre couraige aus Parisiens. Iceluy donc, cognoissant les Imperiaus en petit nombre, passer jouxte Dorlan pour se retirer en Henaut, proposa en soy mesme de prendre l'occasion qui luy estoit offerte, de combatre avec eus à son auantage. Les Imperiaus, certains de l'entreprinse du Roy, combien qu'ils fussent beaucoup moindres en nombre, toutesfois egaus en courage, attendirent sa venue, en la campagne pres la plaifante & forte ville de Valenciennes, avec espoir de liurer la bataille. Presque en vne mesme heure entra l'Empereur dedans la ville, & au mesme instant que le François eut entendu ce grand Empereur Charles (imitateur de tes vertus, ô Hercules, & dompteur de monstres) yestre present, soudain perdit couraige. Et ayant

esté grandement endommaigé par l'artillerie & gens de cheval de l'Empereur laissa ses ennemis, & s'enfuiant toute la nuit, se retira en France, aiant perdu grand nombre de ses gens en la fuite. H. Le François retourna il point, aiant par interposition de tems remis sus ou recouuert ses forces, & rassemblé la reste de ses gens apres la fuite.

Car comme on dit en comun proverbe : *De rechef bataillera, qui s'enfuit.* N. Ayant esté adverty enuiron le commencement de l'hyuer, les bendes de l'Empereur estre esparfes de çà & de là pour yuerner, il assambla vne armee, avec laquelle entrant les Seigneuries hereditales de l'Empereur, fist grand dommage & degast, aiant par feu destruiçt miserablement & desolé plusieurs d'icelles. H. Ce grand Empereur Charles pouuoit il bien ouyr patiemment les messagiers d'une telle destruction de ses biens & subjects ? N. Iceluy n'endura pas long tems le François faire telles choses, sans en estre puny. Mais aiant

enuiron le tems que le Soleil entre au
 signe d'Aquarius, rassemblé ses bendes
 disperfées pour yuerner, entra en France,
 là ou par l'efpace de quatorze jours,
 faifant, au long & au large, paffer toutes
 choffes par l'efpée & le feu, oppreffa le
 Roy d'vne autre bien plus grande cala-
 mité : ce que mis à chef, remena fa
 gendarmerie en fes primieres ftations
 yuernales. H. l'entens, par Iupiter, actes
 de grand importance eftre maintenant
 faits entre les viuants, & principalle-
 ment par cefuy Empereur tant vertueus :
 mais puis que tu cognois totalement le
 fil de l'hiftoire, je te prie beaufire, me
 vouloir declarer les chofes faites cefte
 année. NES. Encore qu'il foit trop dif-
 ficile racompter en bref les actes memo-
 rables, accompliz cefte prefente année
 par l'Empereur, puis que toutesfois le
 defirez fçauoir de moy, je reciteray les
 chofes que j'ay ouy deduire au Port'-en-
 feigne. H. le t'en fupply. N. Le Roy
 fçachant que l'Empereur eftoit empesché

pour certaines affaires de grande importance, affembla incontinent vne puissante armée, & de rechef assaillant à l'improuist, les terres & Seigneuries de l'Empereur, & (soit que par auant il eust esté conuenu de trahison, ou que par la negligence du capitaine cela soit aduenu) il entra dedans Mariebourg les portes ouuertes & murailles entieres.

Ceste ville auoit esté, quelques années par auant, construicte par la Serenissime Royne de Hongrie & de Boéme. Le Roy aiant mis garnisons dedans Mariebourg, fist marcher son Camp à Dinant, & apres l'auoir nuict & jour continuellement battu d'artillerie pour faire breche & entrée finalement assaillit le Chasteau, auquel donnant l'assaut, & tachant d'entrer par force, fut par deux fois contrainct se retirer, ayant perdu beaucoup de ses gens : mais le petit nombre de Liegeois, avec le peu d'Espaignols, laissez en garnison au dict lieu, ne pouuans plus long tems resister ni endurer le demolissement du Chasteau, par l'impe-

tuofité du continuel traict de l'artillerie, le rendirent aus ennemis, fous certains paches & conditions ou accords, leſquels toutesfois les François n'entretindrent point par apres. Le jour ſuiuuant, apres eſtre ledict chafteau ruiné, furent les deux villes de Dinant & de Bouuines miſes en feu & brulées. Ces deux villes, ſituées à l'vne & l'autre part de la riuiere de Maſe, appartiennent l'vne à la Seigneurie de l'Empereur, l'autre eſt de l'obeiſſance de l'Euéſque de Liége. H. Que fiſt l'Empereur, lors qu'il vit le François eſtre entré en ſes pais & Seigneuries? N. Il aſſembla incontinent vne groſſe armée és enuiron de Namur, à laquelle ſ'adjoingnit l'illuſtre & vertueus Gunther Comte de Suartbourg, avec mille gens de cheual de Harnois noir, en autant bon equipage, qu'il ſeroit poſſible de dire. Le François aduertie que non ſeulement l'Empereur auoit ſur pieds vn exercite (ſi non de grande multitude, toutesfois aſſemble de gens vertueus & vaillants) mais auſſi qu'il

auoit proposé luy liurer bataille, ne trouuant pas bon s'abandonner à tel danger, & faire l'esprouue de la vertu & vaillance tant des pietons que de cheuaucheurs Imperiaux, se sauua par la fuyte, & se retirant en France, gasta tout par feu, ce qu'il trouua en son chemin. Entre lesquels choses de renom, fut Bins, pour y estre le palais de la Serenissime Royne Marie : & (tant luy mesme de ses propres armes, que de celles de ses Gentilshommes) miserablement gasta Mariemont, & deserta les beaux jardins de plaifance du dict lieu. Il y auoit aussi pour lors au camp François grande disette de bleds, & toutes autres victuailles. L'Empereur lors memoratif de sa noble race, vertu, & bonne reputation par cy deuant justement acquise, aiant constamment deliberé faire l'essay de l'aduenement de la bataille, à grandes journées poursuiuit son ennemy, lequel il trouua auoir affiegé le chasteau de Renty, situé en Morinois, qu'il esperoit (en vain) par vn continuel trait de boulets

pouuoir prendre, & là l'Empereur planta son camp à vn quart de lieu près, de l'autre part de celuy de l'ennemy. Alors fut manifestement cognue l'industrie & admirable expertise du Seigneur de Benincourt, & de Ian Battiste Gaffaldo en l'ordonnance & distribution du camp. H. Liurerent ils la bataille en ce lieu? N. Non. Car le lieu, pour les montaignes, forests, boscages & vallées entrejectées, y estoit totalement incommode. H. Que fut il donc fait d'une part & d'autre? N. Le François de son costé, tiroit sans relache grand nombre d'artillerie contre la muraille du chasteau. L'Empereur au contraire se proposa par quelque moyen que ce fust, de saisir & occuper l'une des montaignes en la vallée de laquelle estoit une forest, là ou le François auoit mis ses embuches : pour la quelle chose mettre à fin, le lendemain qu'ils furent arriuez, apres auoir mené toutes les bendes en la campagne, & selon la capacité du lieu, ordonné la bataille, il enuoya deuant une

hastive bende de haquebuziers Allemans & Espaignols, affin de combattre pour l'occupation & saisissement de la montagne prochaine de la forêt : & pour lesquels garder par derriere, si besoin en estoit, contre les courfes & faillies des François, il auoit adjouté quelques gens de cheual, armez de toutes pieces. Aucunes grosses pieces d'artillerie estant braquées sur le sommet de la montagne, il fut par vne bien longue espace de temps cruellement chocque des deux costez, les vns ne voulans abandonner le lieu aus autres : mais enfin la vertu & couraigeuse force des gens de l'Empereur contraignirent les François de quitter le lieu, & se sauuer à la fuite par dedans le bois. En ce conflict furent occis beaucoup de pietons François vaillants & hardis soldats, tellement que d'iceus on pouoit voir la forest remplie de leurs corps morts. Illec fut, entre autres, euidemment cognue la vertu de Gunther Conte de Suartsbourg, qui, accompagné de vingt hommes d'armes,

osa entreprendre vn faict audacieus & digne de memoire, affaillant impetueusement plus de deux cens haquebuziers François, qui se rassembloient apres la fuite sus le coupeau de la montaigne, lesquels il dissipâ, rompit & dechassa, sans qu'il perdit aucun des siens. Pendant ces entrefaites, que les Allemans & Espaignols poursuiuoient furieusement les François disperséz çà & là, on s'empara de la montaigne : ce que mis à chef, y furent menez trois cens hommes de harnois noir, sous la conduite du Conte de Suartsbourg, ausquels on adjouta huit mille pietons Alemans. Les François voians les affaires se demener en telle maniere furent entre eus éprins d'vn tel épouantement, que aians totalement abandonné l'artillerie, de laquelle il battoient le chasteau, s'en coururent saisir la campagne, qui estoit de l'autre costé de la forest, & illec à la veue mesme du Roy (qui remercable par vn cheual blanc, sur lequel il estoit monté, attendoit en l'arriere garde, l'issue du

fait) ordonnerent en telle maniere leur bataille à la hate, comme la crainte, l'effroi & tremblement leur laissa de pouoir. Les Imperiaus eussent en ce mesme jour à leur grand honneur aquis vne joyeuse victoire, sans grande effusion de sang, & estoit fait de toute la France, si quelque faus trahitre fugitif, qui se rendant du party des ennemis desia s'enfuyants, ne leur eut donné courage les assurant, qu'il n'y auoit point plus de trois cens hommes de harnois noir, & huit mille pietons, avec quelques haquebuziers, & que là n'auoient encore esté menées aucunes grosses pieces d'artillerie : par quoy leur estoit expedient d'affaillir impetueusement les Imperiaus, ainçois que tout le corps de la bataille, qui ja marchoit, peut estre venu à tems pour les secourir, ou bien qu'ils feroient par apres contraints (aians perdu l'occasion de bien pourfuiuir leur affaire) se sauuer par vne honteuse fuite. Ces choses entendues, les François marcherent quelque peu en auant, avec

certaine deliberation de donner dedans les haquebuziers, qui s'estoyent aucunement aduancez : mais le magnanime Conte de Suartsbourg, cognoissant les François se vouloir ruer sus iceus : apres auoir, selon l'opportunité du tems & la commodité du lieu, mis en ordre ses trois cens hommes de cheual, y accourut legerement. En la premiere pointe aparoiſſoit par sus les autres le Conte de Suartsbourg, au coste droit duquel marchoit Bafilic Marchet gentilhomme Grec de noble maison, au fenestre estoit le noble & vaillant Hughes de Schimbert, lesquels suiuoient plusieurs autres Contes & Barons avec gens bien exercitez & illustres au faict de la guerre. Maurice Fris homme cheualeureus, s'aduança seul outre les rangs. Les François incontinent les auoir premierement veus, tous espouantez & tremblans de peur s'arrétterent tout coy. Or subitement que Suartsbourg eut aperceu les ennemis avec cris & clameurs, se jetta sus eus, de telle force & randon, que, s'estant impetueuse-

ment lancé dedans l'esquadron des gens de cheual, & faifant ensemble l'office d'vn hardi foldat & bon Capitaine, apres auoir rompu les reings, leur fit prendre la fuite. Lors eut on peu dire, iceus estre miserablement foudroyez du ciel : Car tout ainfi qu'en Automne les pommes ja meures eftant soufflées de quelque horrible vent, tombent des arbres, ainfi dru & menu eftoient les ennemis ruez ius de leurs cheuaus. Ceus cy mis en route, yne autre bande d'hommes de cheual foudainement courut fus les cheuaucheurs de Suartfbourg : leſquels non feulement ils receurent vaillamment, mais auffi contraignirent, les ayans grandement endommagez, tourner le dos comme auoient faict les premiers : & ce à la vuë de leur Roy meſme, qui avec toute ſon entière armée, contemploit la miserable deconfiture & honteufe fuyte de ſes gens.

Lors toute l'entiere cheuallerie Françoife ſe jetta d'vne ſeule impetuofité, fus ces trois cens cheuaucheurs Imperiaus,

qui, pour n'auoir pas mefme le loisir de charger leurs haquebuzes & piftolets, & efre ja lassez par les precedens conflits, ne peurent longuement fouftenir vne telle violence : parquoy furent contraints fe retirer, & fe faouer par dedans la foreft. Quant aus piétons François, ils chafferent miserablement quelques gens de l'Empe-reur, & de rechef s'emparerent de la montaigne : laquelle, fi à la maniere accouftumée de faire en guerre, ils l'euffent fortifiée contre l'enuahiffement des gens-d'armes François, & reparée de chariots & autres telles chofes, les Imperiaus euffent, cefte mefme journée, au raport de tous ceus qui eftoient pre-fens, acquis vne bien certaine victoire. H. Y eut-il grand nombre d'occis en cefte bataille? N. Plusieus des François moururent en ce combat, &, entre autres furent trois mis à mort par la propre main du comte de Suartfbourg, desquels eftoient les heaumes reluiſamment dorez, & les bardes & capperanſons toutes de foye.

D'entre les hommes d'armes de harnois noirs furent quatorze occis de playes cruelles : mais tous ceus qui furent naurez, recouurerent peu apres leur pristine santé. HER. Chocquerent ils point en apres les jours fuiuans? N. Nullement : mais bien au contraire, les François redoutans la vertueuse force des Cheuaucheurs de harnois noir, quitterent l'affiegement du chasteau, & sans sonner ni trompette ny tambour, abandonnant plusieurs pieces d'artillerie, & le lendemain de belle nuit s'en fuirent bien auant dedans la France, là où le Roy ayant cassé vne partie de son armée, retint le reste és stations yuernales.

Non pourtant differa l'Empereur de les pourfuiure, & sur le chemin aiant primierement tiré quelques grosses pieces d'artillerie, print d'affaut la forteresse d'Auchi. D'illec en auant passa la riuere de Somme, qui diuise la Conté d'Artois d'avec la Picardie, & à grandes journées, dressa son chemin vert saint Richer, lequel

depourueu de toutes garnifons, il print & brula, & fit tout paſſer par le feu, au long & au large juſques aus murailles d'Abeuille.

Toutes ces entreprinſes heureuſement miſes a chef, prenant ſon chemin en rondeur, quaſi comme vn cercle fait au compas, s'en retournant chez ſoy, print le chateau de Dampierre, muni de foffez & riuere, avec pluſieurs autres Bourgades, munitions, & fortereſſes, leſquelles toutes embrasées & conſumées par vn feu excité en large circuit il rapaſſa la riuere de Somme, & venu à vn demi quart de lieuë loin de Hedin, par vne merueilleuſe & incroyable diligence, edifia, conſtruit & fortifia de boulleuers, rempars, & foffez vne ville inexpugnable. H. Comment eſt ſon nom? N. *Hedinfert*. H. Il ſemble que *Fert*, ne puiſſe aucunement rien ſignifier, à l'auenture quelle ſe nomme *Hedinfort*. N. Nullement. Car *Fert*, eſt la deuſe de Philebert Emanuel Prince de Piemont, laquelle, compoſée des quatre

primieres lettres de ces mots *Fortitudo eius Rhodum tenuit*, veut emporter avec soy la mesme signification. H. Les François effayerent ils jamais d'empescher la construction d'icelle, tant qu'elle s'edifioit à leur defauantage & ruine finale? N. Pendant qu'on edifioit la ville, les gens de cheual Imperiaus faisant à l'entour de Montreul & Dorlan (villes tres bien munies en la Picardie) quasi continuelles courses, chacun son jour, contraignirent les François de se tenir cachez entre les murailles & clostures de leurs villes & fortereſſes. H. La ville paracheuée, ne furent pas les bendes cassées & renuoyées à leurs maisons? N. Non, mais les garnisons assises dedans la nouvelle ville, fut tout l'entier exercite remené à Auchy, & auoir de rechef passé la riuere, entra en la Picardie par autres lieux, & ce mesme iour saccageant plus de trois lieuës & demie de pais, sembloit la dicte armée estre veüe passer par le millieu des flammes de feu, tellement estoient par

la diftance de deux lieues & demie les villages embraféz d'un cofté & d'autre, & là on s'arresta une journée entiere, tandis que les foldats Imperiaus pillotent & enflamboient toute la cofte marine, qui eft par de là Riu.

Et lors l'embrafement remplit & obfusqua tellement l'air, que mefmes en plein midi, pour eftre le Soleil plus obfcur que de coutume, le Ciel ne pouoit eftre veu. Apres midi fe decouurent huit enfeignes de gens de cheual François, lefquels à l'inftant furent foudainement pourfuiuis par les cheuacheurs Imperiaus, & d'une continuelle courfe chaffez jufques aus murailles d'Abbeuille, tant eftoient les gens-d'armes échauffez & conuoiteurs de choquer. Entre autres, Alfonfe Pimentel gentilhomme Efpagnol d'illuftre maifon, fit vn acte digne de louenge, qui, aiant prouqué vn cheuallier François pour combatre homme à homme, fe porta vertueufement vaillant. Le jour enfuiuant, dediant toutes

choses, qui s'offroient en chemin, au rauissement de Vulcan, fut l'armée conduite vers Amiens, ville Metropolitaine de la Picardie. Sur le bord de la riuere de Somme, s'estoient mis aucunes bendes de gens de cheual & pietons François, pour empescher l'ennemi de passer la riuere, lesquels affaillis par quelques gens-de-cheual Espaignols armez à la ligere, furent d'une seule écar mouche deconfis, tuez, & aucuns emmenez prisonniers qui nageoient dedans la riuere. En ceste écar mouche Loys d'Auilla gouverneur de la Cheuallerie d'Alcantara, & Garcias Marechal de la Gendarmerie, bataillant contre les ennemis, se monstrent hommes de grand courage & vertu. Le lendemain marcha le camp vers Corbie, & combien que ceus d'Amiens poursuuiissent les Imperiaus à grans coups de canon, tirez de la ville, dru & menu, si ne leur sceurent ils faire aucun dommage. De là fut l'exercite mené à Enchres le chasteau & tours duquel furent ruinés par les

grosses pieces d'artillerie, & de là se vint rendre a Bapaume clef & rempart du pais d'Artois, & lors fut cessé tant de bruler chasteaus, que bourgades & villages. L'vne partie de la Gendarmerie fut cassée à Cambray, l'autre renuoyée pour yuer-ner.

Voilà ce que j'ay entendu par le Port'-enseigne, touchant les guerres faites de ce tems icy entre l'Empereur Charles & le Roy de France. HER. Plaise à Iupiter, que ses ennemis vaincus & assubjectis, il puisse auoir la jouissance d'vne joyeuse & non sanguinolente victoire, laquelle par luy acquise, je ne doute que la nostre Grece jadis illustre, tant pour auoir esté aus autres nations la source de toutes bonnes sciences, & ornement des bons esprits, que pour les actes memorables, faits par mer & par terre, ne soit par luy deliurée de la tyrannie Turcique, de laquelle ja par longues années, elle est jusques à present oppressée. NES. Ie me persuade le mesme, pour estre en

luy, vne finguliere & saincte douceur, humanité, & misericordieufe affection, à defendre les miserables peuples & chetifs, mais prealablement auffi de retirer hors de seruitude ceus qui par insupportable tyrannie & cruauté, sont injustement oppressez. Chose qui n'est peculiere à luy seul, mais est auffi propre & naturelle à tout sa famille.

*Le fort est engendré du preus,
Bon beuf & cheval genereus,
Toufiours representent leur race,
Et jamais l'Aigle qui raut,
La simple colombe on ne vit
Engendrer : ni suyure sa trace.*

Car ces mesmes choses a il faict les années passées à Tunes, lors que (aiant expugné la ville, & prinse par force) en vne seule journée, il deliura de mort & de la miserable seruitude de Barberouffe, plus de vingt mille Christiens, lesquels detenus en basses fosses & miserables prisons, le tyrant inhumain auoit menacé faire tous bruler jusques à n'en reseruer vn seul.

Vne chose reste, ô Hercules, laquelle ne se doit celer aucunement. H. Je te supply, mon Nestor, si en la deduction de tes propos tu as obmis quelque chose, que tu le veuilles maintenant mettre en auant. Mais assauoir mon, si en Italie les guerres se font pour Charles l'Empereur avec pareille felicité? NES. Ouy certainement. Car Sienne antique ville d'Etrurie, pour auoir renoncé le party de l'Empereur, receu les garnisons Françoises & fauorisé à leurs desseins, a esté affiegée par le camp Imperial. Et sont les Siennes en grande disette & oppression de viures : pour laquelle auitailler & y conduire des grains, les François auoient nagueres affemblé nouvelle armée. Mais le marquis de Marignan colonial pour l'Empereur deuant la ville, aiant avec foy prins vne partie de ses bendes, alla au deuant des ennemis, & la bataille de ses gens ordonnée, leur fit une breue, mais elegante harengue, non pour qu'il pensat par ses paroles animer gens tant vertueus,

encourager le foldat pareffeus, ou bien affeurer le craintif : mais à ce qu'il les exhortat d'estre memoratifs de leur priftines vaillances & nobles vertus. Lors avec cris & afpres clameurs, courant les vns fus les autres, à enfeignes deployées, tirent leurs haquebuzes, aprochent, joignent enfemble, & fe combatent à grande puiffance.

Les Allemans, non oublieus de leur antique vertu, ne firent premierement fin de combatre & refifter afprement, que leurs ennemis ne fuffent tous ou tuez, ou mis en fuite : & l'exercite Imperial (combien qu'il ne fust de nombre egal au François) n'eust acquis vne joyeufe & fort agreable victoire. Les pietons Allemans bataillèrent contre les gens-de-pié Allemans & Suiffes du parti des François, lesquels, du premier choc les auoir mis en route, allerent au fecours des Espaignols, qui se portoient vertueusement, & comme gens courageus & vaillans, ne firent estime du continuel traict des

haquebuzes, & aiant mis en fuite les Italiens & Gascons, remporterent la victoire au nom de l'Empereur. De quelle vaillance & aspreté de courage il fut combatu d'vne part & d'autre, à ce peut il estre jugé, que le lieu qu'vn chacun d'eus auoit viuant esleu, le mesme couuroit son corps, aiant perdu la vie. Les soldats par tout le camp, furent en toutes manieres éprins de joye, pour estre la chance tournée au contreuouloir des François. Ces choses sont celles que j'ay entendu du Port'en-seigne.

FIN.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Cette seconde édition de la *Prinse de Térouane & Hedin*, en latin & en français, était entièrement imprimée, lorsque nous avons reçu un exemplaire de la réimpression de ce récit en langue française, publiée à Bruxelles en 1872, pour la Société des bibliophiles belges, par les soins & avec une *Introduction* de M. Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique.

Cette savante Introduction contient des

détails bibliographiques, inédits, sur ce livre & de curieux renseignements sur l'auteur, J. Bafilic Marchet. Nous ne pouvons mieux compléter notre édition qu'en reproduisant *in extenso* l'introduction de M. Alvin, qui a bien voulu nous en accorder l'autorisation.

INTRODUCTION

Le livre dont nous donnons, après plus de trois siècles, une seconde édition, n'est pas d'une bien grande importance historique : il n'ajoute rien aux annales de l'époque dont il s'occupe ; il n'offre point un mérite littéraire qui commande de le tirer de l'oubli ; il ne peut point être considéré comme un monument constatant le degré de culture que les Belges du xvi^e siècle avaient donné à la langue française : il est écrit par un étranger, une sorte d'aventurier, Grec de naissance. Quels peuvent être les titres qui l'ont recommandé à l'attention de la Société & ont déterminé celle-ci à en entreprendre

la reproduction? Le premier de tous, c'est sa rareté : on ne connaît de ce livre qu'un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque nationale de France, ce qui permet de supposer que le nombre des personnes qui l'ont lu est infiniment petit. Les faits qui y sont rapportés : la destruction de Théroüanne, la prise & le sac d'Hesdin, & enfin la bataille de Renty, sont des événements d'une grande importance, qui se sont passés dans notre pays ou à nos portes, ils forment le dernier acte des luttes que notre Charles-Quint eût à soutenir contre son brillant rival François I^{er}, & dont l'empereur sortit, la plupart du temps, avec avantage. Ce nous fera donc une occasion ou, si l'on aime mieux, un prétexte pour mettre au jour certains documents qui regardent les hommes & les choses de ce temps. Enfin, un intérêt assez vif de curiosité s'attache à la personne de l'auteur du livre. Un mystère difficile à pénétrer entoure l'existence de ce Marchet qui s'in-

titule *Seigneur de Samos* (Defpota Sami) & qui affistait, dans l'armée des Impériaux, à la droite du Comte de Suartf-bourg, à la bataille de Renty. Une réunion de bibliophiles belges pouvait faire aflurément un choix moins judicieux.

I

Parlons d'abord du volume en lui-même, de la manière dont il a fait son apparition dans le monde. Il y avait été précédé, à bien peu d'intervalle, par un frère aîné, de langue latine, imprimé, comme lui, à Anvers, chez Jean Bellère, en l'année 1555. En voici le titre exactement figuré :

DE MORINI

quod Terouanā vocant,
atque Hedini expugnatione, déq: præ-
lio apud Rentiacum, & omnibus ad
hunc vique diem vario euentu

inter Cæsarianos & Gallos
gestis, brevis & vera
narratio.

Iacobo Bafilico Marcheto,
Despota Sami Authore.

(La marque de l'imprimeur)

ANTVERPIÆ
Apud Ioannem Bellerum
sub insigni Falconis
M. D. LV.
Cum priuilegio.

Ce petit volume, de seize feuillets, de vingt & une lignes à la page, n'a point de pagination. Il est mentionné en ces termes dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, page 228, édition de 1769.

” 1762. De Morini, quod Theruanam vocant, & Hedinii expugnatione, deque prælio apud Rentiacum, & omnibus inter Cæsarianos & Gallos ad annum 1555, [Vario eventu [gestis] narratio & dialogus,

Jacobo Bafilico Marcheto, Despota Sanii, Auctore. Antverpiae, Plantin, 1555, in-8°.]

” Cette histoire est aussi imprimée dans Schardius, au tome II de son recueil des Histoires d’Allemagne, page 1803, Bafilae, 1574, in-fol. ”

Le P. Le Long n’a certainement pas eu l’intention de reproduire avec une rigoureuse exactitude le titre de l’ouvrage ; mais son texte présente des variantes trop considérables pour qu’on puisse les accepter comme le résultat d’un manque d’attention : on pourrait prendre pour une faute d’impression le mot *Sanii* substitué à *Sami* ; mais comment expliquer le nom de Plantin remplaçant celui de Bellère ? Y aurait-il eu deux éditions du texte latin dans la même année ? Cela n’est guère admissible en présence des termes précis du privilège imprimé au verso du titre : *Ne quis hoc opusculum præter Joannem Bellerum in Cæsaris dominio imprimat, alibive impressum intra biennium inter*

promercales habeat, cæsarea sanctione cautum est. Antverpiæ XXVIII february 1554, stilo Brabantico.

Bellère & Plantin ont quelquefois été associés pour certaines publications : l'auraient-ils été pour celle-ci ? Dans ce cas, ils auraient pu se partager le tirage, mettant le nom de l'un sur une partie & celui de l'autre sur le reste des exemplaires. Quoi qu'il en soit, Brunet ne connaît qu'une édition. Le *Manuel du libraire* reproduit le titre avec plus d'exactitude, mais cependant d'une manière incomplète ; il copie le n° 27759 du catalogue de la bibliothèque de Van Hulthem ; il cite l'exemplaire acheté 13 francs à la vente de mademoiselle Anne-Thérès-Ph. D'Yve. Or c'est celui-là même qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque royale de Belgique. Il avait passé dans les mains de l'illustre professeur de la faculté de médecine de l'Université de Louvain, Henri-Joseph Rega, puis dans celles de Jean-Baptiste Verdussen, échevin de la

ville d'Anvers, mort en 1773. Enfin, en 1782, dans celles de M. H. Van den Block ¹.

1. Malgré l'extrême rareté de ce livre, la Bibliothèque royale de Belgique en possède trois exemplaires, à savoir : celui qui a appartenu à la comtesse d'Yve; un second faisant également partie du fonds Van Hulthem, & relié avec deux autres ouvrages se rapportant aux conquêtes de Charles-Quint, imprimés aussi chez Jean Bellère & dont voici les titres : 1^o *Rerum a Carolo V Caesare Augusto in Africa gestarum, &c. Authorum Elenchum, è quorum monumentis hoc opus constat, sequens pagella indicabit, 1555.* — 2^o *De rebus a Carolo V Caesare Romanorum imperatore gestis, Joannis Michaëlis Bruti Oratio, 1555.*

Le troisième exemplaire a appartenu à la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître, il est aussi relié avec deux autres ouvrages dont voici les titres; le premier : *Obsidionis Magdeburgi, antiquae ac inclytæ Saxonum urbis..... per Sebastianum Besselmeierum cujus urbis civem, &c.... Basileae, anno M. D. LII.* Le second : *De Tungris & Eburonibus aliisque inferioris Germaniæ populis, Huberti Thomae Leodii commentarius, &c.... M. D. XLI. Ad sinem Argentorati apud Vendelinum etc.*

Une particularité doit être signalée à propos de l'exemplaire dont il est parlé en second lieu; c'est que le privilège porte la signature imprimée de *Facuetz*, qu'on ne trouve pas sur les deux autres. C'est d'ailleurs la seule différence que présentent les trois exemplaires.

Si l'édition latine est rare, la traduction française est rarissime. On n'en connaît qu'un exemplaire, nous venons de le dire. Il ne nous a point été permis de le voir, de le tenir entre les doigts, de le feuilleter, & nous allons le reproduire d'après une copie exécutée à Paris. Ce n'est pas que nous ayons négligé les démarches pour obtenir la faveur du prêt; la diplomatie, notre légation à Paris, en a fait, mais sans succès, la demande à la sollicitation du gouvernement belge. Il a été répondu par une fin de non-recevoir absolue : le règlement interdit la sortie du territoire français aux imprimés de la Bibliothèque nationale. Nous avons toute confiance dans la personne qui nous a procuré la copie ; nous espérons donc reproduire fidèlement le texte ; s'il en était autrement, nous serions reçus à nous en laver les mains.

Le nom de Plantin figurant sur l'édition en langue française avec la date de 1555, on peut regarder ce livre comme

un des premiers fortis des presses de l'illustre typographe d'Anvers. Le premier qui ait été mentionné jusqu'à présent : *La institutione di una fanciulla nata nobilmente*, porte deux dédicaces datées du 1^{er} & du 4 mai 1555. L'avis au lecteur, que l'imprimeur a mis en tête de l'opuscule qui nous occupe, est du 27 juin suivant. On connaît encore quatre ouvrages fortis, pendant la même année, de l'officine plantinienne :

— *Flores de L. Anneo Seneca traducidas de latin in romance castellano, por Juan Martin Cordero.*

— *Les observations de plusieurs singularités, & choses mémorables trouvées en Grèce, &c., par Pierre Belon.*

— *De la grandeur de Dieu & de la cognoissance qu'on peut auoir de luy par ses œuvres* (par Pierre du Val, évêque de Sééz).

— *Arioste. Le premier volume de Roland furieux, composé en thuscan par Loys Arioste, Ferrarois & maintenant*

mys en rime françoise par Jan Fornir de Montaulban en Quercy (cité dans le catalogue de M. Tross, 1868).

Le célèbre imprimeur était possédé de la manie de montrer ses talents littéraires : il manque rarement l'occasion de s'adresser au lecteur, en prose ou en vers : il affiche même des prétentions à réformer l'orthographe, comme on peut le voir dans l'avis au lecteur qui suit immédiatement la dédicace de l'auteur au roi Philippe II. Plantin se pose en précurseur de M. Merle, *combien qu'il soit certain que plusieurs mépriseront ses avis*. Cette sorte de manifeste n'est pas le document le moins curieux de notre publication.

II

Difons un mot des événements que Marchet a voulu rapporter comme oculaire témoin. Si l'auteur ne nous apprend rien de neuf, les faits qu'il raconte dans l'ÉLÉGANT & GRATIEVS DIALOGVE (*ele-*

gans & festivus dialogus) ont, pour les Belges, un grand intérêt national : le théâtre de ces luttes, c'est notre territoire d'aujourd'hui ou le domaine de nos souverains au xvi^e siècle; la destruction de Théroouanne a été dans les temps modernes un désastre comparable à la prise de Troie.

« Il est peu de sièges plus célèbres que celui de Théroouanne par les troupes de Charles-Quint, » lisons-nous dans un excellent travail que M. Piers a inséré au tome II (1832) des *Archives historiques & littéraires du nord de la France & du midi de la Belgique*. Théroouanne, une des douze cités de la deuxième Gaule Belgique & capitale de la Morinie, est peut-être la ville la plus célèbre de la Flandre & de l'Artois, par son antiquité, son importance de longue durée, les grands événements dont elle fut le théâtre, ses sièges nombreux & ses malheurs. «

« Un fait très-remarquable, ajoutet-il, dans la destinée de cette cité, c'est

que, depuis la conquête qui en fut faite par les Mérovingiens, elle n'a jamais cessé d'appartenir à la France; quoiqu'elle fût enclavée dans les terres des comtes de Flandre & d'Artois, elle ne dépendait d'eux en aucune manière, ne reconnaissant point d'autre maître que le roi de France, & le petit territoire qui dépendait de cette ville s'appelait, à cause de cela, la *Régale*. »

Il n'est pas tout à fait exact de dire que, depuis la conquête des Mérovingiens, Thérouanne n'a jamais cessé d'appartenir à la France. Ces choses-là s'écrivent assez facilement de l'autre côté de la frontière, mais, de ce côté-ci, nous réclamons la permission de les rectifier. Sans doute, les souverains français ont presque constamment maintenu leur domination à Thérouanne; mais cette gênante enclave a été souvent disputée & quelquefois enlevée par les comtes de Flandre au puissant monarque qui se proclamait leur suzerain. M. Piers lui-même l'a constaté, notam-

ment en ce qui regarde l'expédition de Maximilien, en 1486. Toujours les princes flamands ont eu à cœur de se débarraffer de ce voisinage incommode. C'est ce mobile qui détermina Charles-Quint à en finir une bonne fois. Suivant M. Piers, « le vieil empereur voulait persuader à ses ennemis qu'il était encore capable de se faire craindre, & Thérouanne, la capitale des Morins, si fameuse dans toutes les histoires par son antiquité, par son importance & parce que la Belgique la nommait : *Le loup dans la bergerie*, Thérouanne qui était alors une très-belle ville, à l'extrémité de l'Artois, lui parut un théâtre glorieux & propre à donner cette redoutable conviction à la France. »

Dans le dessein qu'il conçut & qu'il accomplit d'expulser le loup de la bergerie, le vieil empereur n'était point dominé par une vaine gloriole, il était mû par des considérations plus positives. L'échec qu'elles avaient subi sous les murs de Metz n'avait point détruit le prestige des

armées impériales à ce point qu'il fallût absolument une réhabilitation. Charles-Quint devait pourvoir à la sécurité de ses États héréditaires assez mal couverts du côté du midi. Il n'ignorait point que la place de Théroouanne, *ce nid de brigands*, comme l'appelaient les Flamands, était, suivant le mot de François I^{er}, l'un des deux oreillers (l'autre était Arcq, en Provence) sur lesquels les rois de France pouvaient dormir en paix. Mais il devait favoir par expérience que, lorsque les souverains de France peuvent dormir en paix, ils ne respectent point volontiers le sommeil de leurs voisins.

Si Théroouanne était l'oreiller des rois de France, Hesdin était le séjour de prédilection des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne. C'est dans le château & le parc de cette localité que Philippe le Bon avait rassemblé ce que le luxe pouvait produire de plus merveilleux à cette époque; c'est là qu'il recevait les rois, les princes & les princesses. Nous

pouvons aisément nous faire une idée des agréments que le bon duc offrait à ses hôtes illustres; un compte exhumé des archives de Lille, & que M. de la Borde a compris dans le volume des *Preuves*, nous édifie complètement à cet égard. Sous la direction d'un artiste dont le nom est par-là sauvé de l'oubli, le château & ses galeries avaient été décorés de peintures dont malheureusement il ne subsiste rien. Mais Colard le Voleur n'était pas seulement un peintre habile, il était ingénieur, architecte, mécanicien. Il avait imaginé une foule d'engins plus ingénieux les uns que les autres, & en avait semé les jardins & les galeries du château. Ces inventions n'étaient point toutes du goût le plus délicat; mais c'était le goût du temps, & l'on en rencontrait encore de semblables, dans les premières années de notre siècle; témoin le parc de Wespelaer. Ainsi les gracieuses châtelaines qui se promenaient dans les jardins du château d'Hesdin pouvaient se trouver tout

à coup en présence de personnages ingénieusement machinés qui *vuident eau & mouillent les gens quand l'on veut*, ou bien barbouillent de noir la face de l'imprudent qui pose le pied sur un ressort caché; d'un ermite qui *fait pleuvoir tout partout & aussi tonner & néger & aussi esclater comme si on le voyoit au ciel*. Un jeune page cherchait-il un abri contre la pluie ou le soleil, une trappe basculait & le précipitait dans un sac d'où il sortait tout emplumé. Des rois, des reines ont goûté ces plaisirs, & l'auguste épouse de Louis XI, dans le séjour qu'elle fit à Hesdin, a pu ressentir les surprises que faisaient éprouver aux personnes de son sexe les jets cachés qui *mouillent les dames par dessous*. Ces sortes de gentillesses ont eu longtemps le privilège de beaucoup divertir nos bons aïeux.

Il n'est point surprenant que les rois de France aient convoité un séjour aussi enchanteur; il ne l'est pas davantage que Charles-Quint eût éprouvé le désir de le

reprendre à son tour, dût-il, pour rentrer en possession de cette partie du domaine de ses pères, s'exposer à devoir détruire la ville & le château, ce qu'il fit.

III

Quel est le véritable nom de l'auteur de ce livre ? Cette question paraîtra singulière, puisque lui-même l'inscrit au titre de l'édition latine qui porte les mots : *Jacobo Bafilico Marcheto*, & à celui de la traduction française, où on lit : Par *Jacques Bafilic Marchet*. M. Alex. Henne, dans son *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, le range parmi les écrivains belges ¹. Le P. le Long, dans l'ouvrage cité plus haut, n'indique point sa nationalité, il lui consacre quatre lignes qui font connaître les derniers événements de son existence vagabonde & sa fin tragique ². Jérôme Hennings de Lunebourg,

1. Tome V, page 42, note au bas des pages 42 & 43.

2. « Cet auteur, après avoir mené une vie aussi cri-



dans son livre intitulé *Quarta monarchia continens serenissimorum regum Hispaniæ, Ungariæ vicinorumque familiarum, &c.* (Magdebourg, 1598), nous explique & sa nationalité & l'origine du nom de Marchetus en ces termes : « Jacobus, qui & Heracliden & Basilicum se nominavit, natione Græcus ab antiquis Regulis Walachiæ genus suum repetivit, seque insularum in Ægæo Sami despotam, Parique Marchionem nominavit. Pulso Alexandro successit in Moldavia & Walachia beneficio Alberti Lasci, Philipponij & Lassocij Polonorum. Anno Christi 1561, profusis largitionibus a Solymano impetravit tandem, ut in occupato Moldaviæ principatu pro more confirmaretur. A suis Walachis hominibus improbis fraude circumventus, occiditur

minelle que vagabonde, se fit reconnaître pour Văivode de Valachie, & fut assassiné par ses sujets, le 5 novembre 1563, un peu moins de deux ans après qu'il se fut rendu maître de cette principauté. » *Bibl. hist. de la France*, page 228, tome II.

5 IX^{bri} An. Ch. 1563. Princeps Græcè, Italicè, Gallicè & Latinè doctus, moriturus Walachis libera oratione beneficia sua exprobravit, & Deum vindicem precatus est, vultu liberali, statura non magna, robusto corpore, capillo nigro, lingua diferta » (page 409). C'est donc d'un titre de marquis que lui avait conféré l'empereur qu'il s'était fait un nom patronymique.

Jean Leunclavius, qui avait connu l'aventurier, en parle plus longuement.

« C. 1561. Anno DCCCCLXVII Jacobus quidam, natione Græcus, qui & Heraclidis, & Basilici cognomen usurpans, ab antiquis Valachiæ regulis genus suum repetebat, seque infularum in Ægæo, Sami Despotam, Pari Marchettium sive Marchionem vocabat, apud quosdam Poloniæ proceres, quibus innotuerat, tantum efficere potuit, uti complurium corrogatis auxiliis, inter quos principes erant, Albertus Lascus, Philippovius, Laffocius, in Moldaviam armata manu deduceretur.

Erat tum ejus regionis princeps, cum titulo Despotæ, Alexander; ob inauditam quamdam immanitatem erga suos infamis. Hunc numeroſo inſtructum exercitu, Lafcus longe copiis impar, fundit, fugat, Moldaviæ regno pellit: totamque ditio- nem, armis domitam, Jacobo poſſiden- dam tradit. Victus prælio fuit tyrannus Alexander die XVIII novembris. Jacobus Moldaviæ deſpota factus profuſis apud Portam largitionibus, a ſultano Soleimane impetravit ut in occupato principatu pro more confirmaretur. »

« C. 1563. Anno DCCCCLXIX, Jaco- bus Deſpota ſuis a Valachis, hominibus improbis, fraude circumventus, ut elabi non poſſet, die V novembris occiditur. Hoc memorabile, quod moriendum ſibi videns, nullum abjecti animi ſignum de- dit: ſed inductus amiſtu regio, vultu in- trepido, oratione libera, bene recteque geſtam ab ſe rempublicam, multa- que ſingularia beneficia Valachis ſuis expro- bravit; Deum precatus vindicem, uti

perfidiam & ingratitude[m] barbaræ gentis ulcisceretur. Equidem adolescens hominem vidi & novi prius, quam in Pologne[m] proficisceretur. Vultu præditus erat liberali, statura non magna, robusto tamen, nervosoque corpore, capillo nigro, lingua disertâ. Rebus in omnibus quamdam præ se ferebat dignitatem. Norat sane quam eleganter Græce, Latine, Italice, Gallice. Commemorari & alia de hoc possent, quibus supersedendum, quod hujus non sint loci. »

(*Annales sultanorum Othmanidarum a Turcis sua lingua scripti, &c. Joannes Leunclavius latine redditos illustravit & auxit usque ad annum MDXXCVIII. Francofurti MDLXXXVIII. Pag. 104.*)

Ce récit se trouve presque en entier dans un livre imprimé à Bruxelles, en 1728, chez Jean Van Vlaenderen, près de la Steen-Porte, à Saint-Bernard, sous le titre : *Les imposteurs infignes, &c., &c.*, par Jean-Baptiste de Rocoles, historiographe de France. On y lit : « Leunclavius,

dans son supplément des annales turques, met sur le tapis cet homme, qui (*sic*) raconta l'avoir vu & connu, & dit qu'il avoit une mine fort noble, qu'il étoit d'une taille médiocre, d'un corps fort robuste & nerveux, qu'il étoit disert dans ses discours, & qu'il possédoit fort bien les quatre langues, la Grecque, Latine, Italienne & Françoisé. Il se nomma Jacques Heraclide & Bazilidez, se disoit être de la race des anciens Despotés ou Vaivodes de Valachie & Moldavie, seigneur de l'île de Samos, & *Marchet* ou *Marquis* de celle de Paros en l'Archipel. Il trouva des seigneurs Polonois assez crédules pour ne pas passer pour imposteur dans leur esprit, lesquels furent tellement portés d'affection pour sa personne qu'ils l'établirent, les armes à la main, Despote de Moldavie & de Valachie. Les principaux de ces seigneurs Polonois furent Albert Lasseus, Philipponifchi & Laffochi : leur armée étoit fort inférieure en nombre à celle d'Alexandre Despote, qu'ils entrepre-

noient de dépouiller pour mettre cet imposteur à sa place. La victoire fut de leur côté, Alexandre fut chassé & Jacques établi Despote & confirmé en sa principauté par l'empereur Soliman, par le moyen de présents qu'il fit au Pacha de la Perse. Cette victoire arriva le 18 novembre de l'an 1561. Mais trois ans après, quoiqu'il gouvernât assez doucement ses sujets, étant soupçonné d'être imposteur, les Valaques le massacrèrent de sang froid. Il prit les ornements de sa dignité, se présenta à la mort, & leur fit de grands reproches de leur cruauté. »

Cette fin le réhabilite un peu; mais tous ces historiens sont bien peu renseignés sur la partie de l'existence de cet homme à laquelle se rattache le livre dont nous nous occupons. Cette existence criminelle dont parle le P. le Long, reste un mystère. Comment un pareil personnage avait-il un commandement dans les armées de Charles-Quint? Quel rôle a-t-il joué dans notre pays? Comment

avait-il obtenu la protection de l'empereur? Il avait des détracteurs à la cour, il en convient dans l'épître qu'il adresse à Philippe II en lui dédiant son livre. Il ne nous a pas été donné de percer le voile épais qui couvre la première partie de la vie de cet aventurier. Hammer, qui avait à sa disposition les archives impériales de Vienne pour écrire son histoire de l'empire ottoman, n'a utilisé que les documents qui se rapportent à la période de la vie de Jacques Basilic qui eut les principautés danubiennes pour théâtre. C'est la biographie la moins incomplète que nous puissions mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous empruntons la traduction de M. J.-J. Hellert, publiée à Paris, en 1836.

« Pendant ces démêlés sur les frontières de Hongrie, des événements d'une plus grande importance se passaient en Moldavie. Le prince régnant de ce pays, Alexandre, en fut expulsé par un aventurier, qui, d'abord soutenu secrètement

par Ferdinand (empereur des Romains), finit par être publiquement reconnu par la Porte. Jean Bafilicus, né à Candie, d'un capitaine de navire, fut adopté par Jacques Heraclides, qui s'était arrogé le titre de despote de Samos, Paros & autres îles de la mer Egée. En vertu de cette adoption, l'empereur Charles-Quint non-seulement reconnut Bafilicus comme despote de Samos & Paros (possessions sur lesquelles cependant lui-même n'avait aucun droit), mais encore il le fit palatin & lui conféra le pouvoir de nommer des docteurs, des protonotaires & des poètes couronnés. Bafilicus entretint une correspondance avec Mélanchthon ; il publia à Wittemberg un ouvrage historique en latin, & éleva, avec le consentement de l'empereur, quelques poètes au rang de poètes couronnés. Il se rendit ensuite, par la Pologne, en Moldavie où il se fit passer d'abord pour un parent de la princesse Roxandra, épouse du prince régnant. puis pour un descendant des Héraclides,

ancienne dynastie de princes moldaves, en produisant, à l'appui de cette prétention, un arbre généalogique qu'il avait lui-même fabriqué. Cependant, forcé de s'enfuir, il se retira en Pologne chez Albert Lascky, palatin de Siradie, qui lui avança dix mille ducats pour lever des troupes. Il échoua dans sa première tentative contre le trône de Moldavie, mais il réussit dans la seconde, qui fut soutenue secrètement par Ferdinand (10 novembre 1562)¹. Accompagné de seize cents cavaliers, il parvint, après quelques escarmouches, à expulser le voïevode Alexandre. Le grand vizir Ali-Pacha reprocha cette invasion à Busbeck, & le sultan s'en plaignit par une lettre autographe, que le tschaoufch Mohammed porta à Prague, & à laquelle Ferdinand répondit par d'autres récriminations. Alexandre s'était réfugié à Constanti-

1. « Litteræ Cæsaris ad Jacobum Bafilicum Heraclidem, despotam Sami, Paros & Moldaviae voivodam. Pragae, 3 februarii. » Aux Archives I. R.

nople; mais il y était venu les mains vides, tandis que les envoyés de ses adversaires s'étaient trouvés en mesure d'offrir à la Porte quarante mille ducats au lieu du tribut ordinaire de trente mille; grâce à cette augmentation, Basilicus fut reconnu voïévode de la Moldavie & investi par un tschaoufch ottoman du chapeau & du glaive, de la massue & du kouka. Bientôt, un autre tschaoufch lui apporta l'ordre de congédier une partie de ses troupes étrangères & de les réduire à trois cents lanciers hongrois & à trois cents gardes du corps. Le voïévode se soumit de si bonne grâce à cet ordre, qu'il fut soupçonné de l'avoir lui-même provoqué. Mais cette mesure ne contribua pas à le rendre populaire, non plus que les exactions sans nombre qu'il commit pour remplir son trésor, & les innovations avec lesquelles il bouleversa les anciennes coutumes du pays; c'est ainsi qu'il prit un grand candélabre d'argent à un couvent pour en faire de la monnaie, qu'il imposa aux

habitants une contribution d'un ducat par tête, qu'il apporta des restrictions à l'usage généralement reçu du divorce & punit la bigamie de mort; d'un autre côté, il appela les Allemands Sommer & Gaspard Peucer, gendre de Mélanchthon, pour organiser une école, & fonda une bibliothèque. Il fit répandre le bruit par ses affidés qu'au matin du jour de Noël, trois anges portant trois couronnes d'or lui étaient apparus, comme présage de sa domination future sur trois royaumes (la Moldavie, la Valachie & la Transylvanie); lui-même se mit sur la tête une couronne d'or & changea son nom de Jacques contre celui d'Ivan, plus populaire en Moldavie. Cependant les boyards, revenus de leur effroi, complotèrent l'assassinat des soldats hongrois & des colons allemands, appelés malgré eux dans leur pays. Ils réussirent à faire partir les premiers pour la frontière, en répandant la fausse nouvelle d'une invasion des Tartares; les seconds, pour la plupart ou-

vriers tirés du fond de l'Allemagne, furent simultanément assassinés par tout le pays. La fille naturelle du despote fut tuée dans son berceau, sa mère reléguée dans un couvent ; les femmes des partisans d'Ivan, qui s'étaient enfermées avec lui à Suczawa, furent toutes massacrées ; des Arméniens, coupables seulement d'avoir prié pour son salut, furent poursuivis avec un acharnement implacable. Les trois chefs principaux des conjurés, Bernowsky, Moczog & Stroitza, conférèrent la couronne à un certain Tomza, ancien inspecteur des magasins du despote. Celui-ci, craignant la rivalité de Démétrius Wischnjewetzki, hetman des cosaques, l'attira dans le pays, le fit prisonnier ainsi que son lieutenant Piafek, & les envoya tous deux à Constantinople, où ils périrent sur le gibet. Au troisième mois du siège de Suczawa, un sandjak turc arriva avec cinq cents hommes, & somma le despote de se rendre, en lui offrant un sauf-conduit. Bien qu'il se méfiât de cette proposition, Ivan se vit

contraint de l'accepter par les démonstrations menaçantes de la garnison de la place. Après avoir en peu de mots reproché à ses troupes leur lâche parjure, il monta à cheval & fortit de la ville. Conduit devant Tomza, celui-ci le tua d'un coup de massue (9 novembre 1563). »

Ces mêmes événements sont racontés avec quelques détails nouveaux dans un ouvrage publié à Paris, en 1844, *La Romanie, ou histoire, langue, littérature, &c., des peuples de la langue d'or, Ardaliens, Vallaques & Moldaves, &c., par J. A. Vaillant, fondateur du Collège de Bucuresci, &c., &c.*

On y lit cette appréciation du tyran Alexandre détrôné par notre aventurier. « Déjà dans toute la Moldavie ce n'est plus que sang, larmes, misère, désespoir, anathèmes ; on ne voit plus de tous côtés que des malheureux, errant à l'aventure, sans pouvoir toujours tendre la main à la pitié publique ; des hommes étendus sur la route, les mains & les pieds coupés,

des femmes, des enfans, fans nez & fans oreilles, des aveugles auxquels le bourreau vient de crever les yeux. Partout des martyrs qui ont préféré la mort à l'apostasie. Tant d'horreurs semblent rendre la route facile à qui veut parvenir au trône. »

Le règne de Jacques Bafilic est jugé très-favorablement par cet écrivain. « Du jour de son installation, il ne se passe pas un instant qu'il n'emploie au bien du pays. Après avoir rétabli l'ordre, il fonde à Cotnar une université & une bibliothèque, appelle auprès de lui Gaspar Peucer, gendre de Mélanchthon, le Marshal, Zomar & Joachim Retice, professeur de mathématiques à Cracovie, & semble vouloir faire comprendre au pays que, las de la guerre & des massacres, il doit en chercher l'oubli dans la paix & l'étude. Mais les boïers, livrés tout entiers à leurs jalousies de famille, à leurs haines de partis, lui laissent à peine le temps de commencer son œuvre; entraînés par les discours séditieux du hatman Toms'a

(Thomas), ils excitent, à leur tour, le peuple à la révolte, & le peuple, séduit par leurs mensonges, se porte en foule au palais en poussant des cris de mort. »

Les détails de la mort du voïévode ne sont pas en tout point conformes à ceux qu'on lit dans l'ouvrage de Hammer. « A la vue d'un si grand danger, Jean Bafile conserve toute sa présence d'esprit, & voulant mourir en prince, revêt les insignes de sa dignité & reçoit les assassins avec une attitude ferme & imposante. »

N'est-ce pas là un personnage digne d'être recommandé aux romanciers ? Un vaste champ est ouvert à leur imagination pour remplir les nombreuses lacunes de cette histoire. En résumé, ce Basilic, ce Marchet, cet Ivan était un des nombreux condottieri que les princes belligérants prenaient à leur solde. Il y en avait d'autres dans l'armée de Charles-Quint & dans celle de son adversaire qui ne valaient guère mieux, bien qu'ils portassent des noms devenus illustres.

NOTES

TUÉS ET PRISONNIERS A HESDIN.

Les détails sur la prise de Téroouanne & de Hesdin ne manquent point. Sepulveda, entre autres, consacre seize chapitres à ces deux faits. M. Danvin donne, à propos de Hesdin, une liste des officiers espagnols assistant au siège, celle des prisonniers faits dans le château, celle des Français de distinction tués, &c. Ces listes, dressées par l'auteur en opérant le dépouillement des sources historiques, sont nécessairement très-succinctes. Nous publions ici, d'après le mss. n° 13563 de Bruxelles, une nomenclature beaucoup plus importante & que nous

croyons inédite. Du moins elle n'est citée ni par M. Danvin, ni par M. Henne dans son *Histoire du règne de Charles-Quint*, l'un des travaux d'érudition les plus considérables que la Belgique ait produits. Cette liste peut offrir quelque intérêt pour l'histoire des familles.

Ceux qui ont été tuez en Hefdin.

Horace duc de Castro. Le seigneur du Hourdille. Le seigneur de Dampierre. Le seigneur de Vifargent. Le sénéchal de Castries. Le seigneur de la Buiffière. Le seigneur de Margny. Et aultres gentilzhommes jusque au nombre de CV. Et aussy l'on estime que trois cens foldars y ont semblablement esté tuez.

Seigneurs prisonniers trouvez au chasteau de Hefdin.

Le maréchal de la Marche, chev. de l'ordre & lieut. du Roy.

Le comte de Villers, aussy chev. de l'ordre.

Le vicomte de Martigues, savoyen.

Le seigneur de Ryoul, gouverneur & capitaine de Hefdin.

Le seigneur du Pont, conterolleur de l'artillerie du Roy.

Et plusieurs autres particuliers gentilzhommes desquels l'on ne peut encore sçavoir les noms.

S'enfuyvent les noms des gentilzhommes quy se trouvent avoir esté enfermez à chasteau de Hesdin & sont tous prisonniers.

Premiers de la compagnie ou mayson du marchal de la Marche.

Hommes d'armes & gentilz hommes domestiques.

La Porte gentilhomme.	Jehan de Ville Longue.
Philippe filz du S ^r Dantibo.	Charles de Fretel.
Jacques des Ortyes.	Jehan de Lannoy.
Jacques de Mariffal.	Robert de Mombron.
Pierre de Noire fontaine.	Varassieu.
Charles Buvelier.	Adrien de Cuvilliers.
Franchois de Proizy.	Fonteynes.
Claude Charle.	Hercules de Mantue.
Anthoine de Malortye.	Andrieu de Villar.
Claude de Lommer.	Anthoine de la Haye.
Pierre Buffy.	

Archiers de la dite Compagnie.

Anthoine de Rouffy.	Estienne de Chardonne.
Charles Dannois.	Nicolas de Gondrieu.
Franchois de Meere.	Choify.

Hommes d'armes de la Compagnie de Monfr de Villers.

Loisin.	Ciche.
Prifchateau.	Pontan.

Marigny.	La Varenne.
Philibert de Mixon.	Jehan du Verne.
Guillaume de Bagny.	Jehan de Monfeira.
Mon ^r de Mendion, guidon.	Vezin.
Labourdillerie.	Longny.
Andrieu de Bourde dit la	Le petit Broch.
Tour blanche.	Franchois Chapeau.
Mon ^r de Prie, lieutenant.	Pleffy.
La Riviere.	Nom.
Vauze, marifal des logis.	Jehan de Bellefond.
Villequire.	Verdufon.
Braft.	S ^t Julien.
La Monte morgnon.	Morfure.
Buiffon.	Venze.
Grandvale.	Carouzin.
Crevencoeur.	La Riviere.
Bourlant.	

Archiers de la dite Compaignie de Mon^r de Villers.

Tallonge.	Glaude de Cite.
Jehan de Pertraiche.	Angolie Plesthuy.
Paignar.	Benedie.
Pleiffi.	Affau.
La Baverye.	Jehan de la Monte.
Eftienne de Mourmorillion.	Proch Gaddy.
Gabriel Bal.	Huygart.
Franchois de Queries.	Franchois de la Roche.
Pierre de Plesthuy.	Beaurepers.
Jehan de la Dugne.	Alexandre de Boutet.
Violet.	Jehan de Mareille.
Thurmont de Forge.	Franchois de Bourghes.
Adrien Levesque.	Labuariere.
Proch.	Claude de Maffam.
Miners.	Godmar.

Franchois de Minte.	Marcq Anthoine S ^t Julien.
Remery Chastelier.	René de Luffart.
Baffompierre.	Jehan du Plefchy.
Jacques du Verne.	La Voye.
Jacques de Vorion.	Jehan de la Corne.
Gabriel Doton.	Pretan Yzory.
Popeliere.	Pierre de Chaulbon.

Hommes d'armes du S^t d'Estampes.

Hector de Lantar.	Jehan de la Buiffie dit la
Charles de Bourge.	Coufure.
Franchois Dachier.	Geofroy de Chambin.
Claude de Luchat.	Gillebert de Montenlequier.
Pierre de Greca.	Gille de Banchy.
Bodupyn.	Blauette.
Franchois Dargy.	Jehan Gaffion.

Archiers de la dite Compaignie d'Estampes.

La Coyne.	Jacques de la Villaterie.
Jacques de Briol.	Bernard de Berchon.
Theodor du Borcq.	David le Brun.
Legier Fancere.	Jehan de Neufeglifé.
Simon Vy.	La Coufure.
Pierre Fongero.	Gilles de Amer.
Baubry.	La Caffé.
Anthoine de Thorigny.	Claude de Laverie.
Bastard du Pont.	Jehan Gaffion.
Noiere.	Hugues Gaffion.
Loys de la Val.	

Gentilz hommes domestiques au duc de Castre.

Charles de Parine.	Turcquato Romano.
Jacob Anthonio.	Vicimo Vofino.

Tonelle Grefone. Des Vaulx.
Horaceo Colecoto. Petro Marya.

Le Cap^{ne} Cherff est auffi prisonnier.

Gentilz hommes soubz ledit Cap^{ne} Cherff.

Eude. Villevenne.

Soubz le Sr de Broul.

Bournanelle, lieutenant. Villers.
Anthoine Desmaretz. Des Marcques.
La Verne. La Pierre.
Popincourt.

Gentilz hommes venus pour leur plaisir.

Le Jeufne Jeuler. Louys de Malortye.
La Treille. La Roche.
Perignol. La Borderriere.
Pierre de Duran. Loys de Matan.
Belleforriere le Jofne. Jehan Desmaretz.
Sebastien Chabrilan. René de Sougart.
Baltasar de Venton. Le Jailve (?) du pays Dauton.
Chanlae.

Le Cap^{ne} La Vit.

Soubz le Cap^{ne} La Vit.

La Vit filz & enseigne Jehan Charles.
au Cap^{ne} La Vit.

Plusieurs autres gentilz hommes & cap^{nes}.

Jehan Regard enseigne du Cap^{ne} Regard.

Bertemont qui estoit venu pour avoir plaiche
d'archier soubz monseigneur Dortigue.

Jehan Deton, enseigne de Maugeron.

Loys de Saint-Marq, chev. légier du prince Conde.

Pierre de Chergi, enseigne du capitaine Fauche.

Capitaine Simon, lieutenant du capitaine Verragies.

Jehan Senemont, commissaire extraordinaire de l'artillerie.

Loys Vatel, chev. légier du prince Conde.

Jehan de Verne, chev. légier de monseign. de Sanfacq.

Le capitaine Fauchet.

Le lieutenant de Maugeron.

Jacques le Cœur, lieutenant du prévost.

Rotemyu, gentilhomme simple foldart.

Jehan de Marget, gentilhomme simple foldart de la compagnie de Neeral.

Jehan de la Mayfon Neuve, chev. légier de Sanfacq.

Chambelant, gentilhomme simple foldart.

Cobyn, chev. légier de la compagnie Dammolle.

Sensuyvent les noms d'aulcuns prisonniers venus à cognoissance depuis le rolle envoyé à sa Majesté.

N^o. qu'il en a icy aucuns qui avoient changie leur nom & aucuns qui estoient mis pour archiers & font depuis trouvez hommes d'armes.

Petamo de Bogero, gentilhomme au duc Castre.

Julio de Sena, gentilhomme aud. duc.

Horacio Forlano, gentilhomme aud. duc.

Le Beggue, sergent du capitaine Cherff.

Courfelle, gentilhomme aud. Cherff.

Tibault de la Fosse, soubz le seigneur de Riou.

Eselmen, soubz led. seigneur.

Imbert Deoloz, soubz led. seigneur.

Jehan Stet Mortepaine.

Thomas Verdin, soubz led. capitaine.

Lazanens du pays de Douzon, de la compagnie de Corde.

Carbenier, soubz le capitaine Lubit.

Jacques du Buiffon, soubz Mangerie.

Le noble & vaillant Hughes de Schimbert.

Maurice Fris, homme cheualeureus.

Garcias, maréchal de la Gendarmerie.

Aux listes précédentes, empruntées à la réimpression faite aux frais de la Société des

bibliophiles de Belgique, nous ajoutons un document inédit tiré des archives de Simancas, dont une partie fut réunie aux archives de l'Empire, en 1810, lorsque les dépouilles des pays conquis affluèrent à Paris; plus tard, ces documents ont été répartis dans les divers fonds, & la pièce ci-après figure aujourd'hui dans la section historique (négociations entre la France & l'Espagne; dépêches des ambassadeurs d'Espagne en France; K. 1489. B. 8).

*Les noms des gentilhommes cap^{tes} & pour-
teurs d'enseignes quesstoient dedans Theroanne
durant le siege & la prinse que fust le 20 de
Juin 1553.*

Mon ^r Desses, lieu- ten. du Roy en lad. ville	tué le jo ^r de l'assault.
M. de Pyennes . .	tué le jo ^r de l'assault.
M. de Montmorancy, fils du coñestable de France . . .	Prisonnier.
M. de Lontes . . .	»
M. de Warenes . .	»
M. de Loches. . .	»
M. de Fumay. . .	»

Le baron de Fontenay	Mort.
M. de Warey	»
M. de Fongrenon	»
M. de Gamache	Prisonnier.
M. de Peloux	»
M. de Saueuse	»
M. de Dampierre	»
M. de Joyeuse	Mort.
M. de la Haye	Prisonnier.
M. de Fontaine, m ^{re} d'hostel de M. de Montmorancy	»
Le capitaine Saint Roman	»
Le bastard de Mont- morancy	Mort.
Le guydon de M. de Montmorancy	»
Le capitaine Ferriere	»
Le capitaine Foifes	Prisonnier.
Le capitaine Cadro	»
Le capitaine la Barre	»
Mon ^s de Redes, en- seigne de M. de Chauffillon	»

*Les noms des gros maistres & gentilhomes
rues & prisonniers à la prinse de Hesdin que
fust le 29 jour de juillet 1553.*

Devant disner.

Le duc Orace Ferneze Tue.
Le duc Thro Tue.
Trente-quatre gentilhoës nobles de
Rasse. Tues.

Prisonniers.

Le duc de Boullon fr^e desdan grand ma-
reschal de France & gouverneur de Nor-
mandie.

Le comte de Villars beau-frère du con-
nestable de France fils du grand bastard de
Sauoye ch^r de lordre du Roy, cecy est mort
apres dung coup darquebuse quil eust le jour
de la prinse de Hesdin.

Le marquis de Noelle.

Le viconte de Turamne beau fils du con-
nestable de France.

Le Vydame Damyens.

Le viconte de Mareigne.

Le S^r de Ryou.

Et enuiron cent gentilhomes de petite ranson.

Et euuiron mille fouldars lesquels sont encores prifon.

Et furent tues le jour de la prinse oultre CC autres.

574223



CETTE ÉDITION
A ÉTÉ IMPRIMÉE AVEC LES
CARACTÈRES DE M. J. CLAYE, AUX
FRAIS ET PAR LES SOINS DE LÉON
TECHENER LIBRAIRE DEMEV-
RANT RVE DE L'ARBRE-SEC
PRÈS LA COLONNADE
DV LOVRE A PARIS
M DCCC LXXIV

MARSH

↑

LA 10015

DE 10015

ST 10015









